

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 66**12 janvier 2002****SOMMAIRE**

Arbel International Holding S.A., Luxembourg ...	3126	Dauphin One, S.à r.l., Luxembourg	3137
Arbel International Holding S.A., Luxembourg ...	3126	Dauphin One, S.à r.l., Luxembourg	3137
Arbel International Holding S.A., Luxembourg ...	3126	DB Investments, Luxembourg	3137
Asset Restructuring AG, Luxembourg	3165	Deutsche Postbank AG, Senningerberg	3139
Austell Financière S.A., Luxembourg	3127	Deutsche Postbank Asset Management S.A., Senningerberg	3132
B.O.P. S.A., Luxembourg	3166	Deutsche Postbank Capital Management S.A., Senningerberg	3135
Bergerat-Dutry S.A., Ehrlange	3127	Deutsche Postbank Finance Center Objekt, GmbH, Senningerberg	3138
Berkley & Simons Holding S.A., Luxembourg ...	3127	Deutsche Postbank Fonds-Management S.A., Senningerberg	3139
Berlioz Investment S.A., Luxembourg	3123	Deutsche Postbank Vermögens-Management S.A., Senningerberg	3149
Brenda S.A., Luxembourg	3126	Dexia Greater China, Sicav, Luxembourg	3150
Bresam S.A.H., Luxembourg	3128	Dexia Money Market, Sicav, Luxembourg	3150
C.F.M. S.A., Luxembourg	3131	Dextre Primo, S.à r.l., Luxembourg	3151
C.F.M. S.A., Luxembourg	3131	Dollmar S.A., Luxembourg	3151
C.P.O. International S.A.H., Luxembourg	3134	E.B. Trans S.A., Wandhaff-Cap	3153
Caisse Générale d'Assurances du Luxembourg-Vie S.A., Luxembourg	3128	EIP Luxembourg Management Company, S.à r.l., Luxembourg	3134
Calidad S.A., Luxembourg	3129	EIP Participation S 1, S.à r.l., Luxembourg	3152
Candilore S.A., Luxembourg	3129	EIP Participation S 2, S.à r.l., Luxembourg	3153
Carassin Investments S.A., Luxembourg	3129	Eichhof Finance AG, Luxembourg	3152
Carassin Investments S.A., Luxembourg	3129	Eichhof Finance AG, Luxembourg	3152
Carcani S.A.H., Luxembourg	3130	Eli, S.à r.l., Luxembourg	3151
Carraro International S.A., Luxembourg	3130	EMAS S.A., European Market Advices and Services, Luxembourg	3156
Carraro International S.A., Luxembourg	3130	EMAS S.A., European Market Advices and Services, Luxembourg	3156
Casto S.A., Luxembourg	3131	EMERGE Management S.A., Luxembourg	3153
CEL, Comptoir Electrotechnique Luxembourg-geois, S.à r.l., Luxembourg	3134	Emerging Markets Trust Fund	3154
Central Asia Marketing S.A., Bascharage	3132	Ennery S.A., Luxembourg	3154
Chamberley Holding S.A., Luxembourg	3132	Equity Trust (Luxembourg) S.A., Luxembourg ..	3137
Citi FCP S.A., Luxembourg	3127	Ereme S.A.H., Luxembourg	3154
CitiFocus S.A., Luxembourg	3128	Espace Ariane Immobilière S.A., Luxembourg ..	3155
CitiMoney S.A., Luxembourg	3131	Eurobridge, Sicav, Luxembourg	3165
Citimarkets S.A., Luxembourg	3129	F.A.M. Fund, Sicav, Luxembourg	3168
Citinvest S.A., Luxembourg	3132	F.A.M. Personal Fund, Sicav, Luxembourg	3168
CM Capital Markets Europe S.A., Luxembourg ...	3133	Farfisa S.A., Luxembourg	3149
Colfin Europe, S.à r.l., Luxembourg	3133		
Compagnie Européenne de Participation et d'Investissement S.A., Luxembourg	3133		
Corisia International S.A., Luxembourg	3135		
Corisia International S.A., Luxembourg	3135		
Darmon S.A., Luxembourg	3136		

Farmipart S.A., Luxembourg	3139	Immobilière Espace Kirchberg A S.A., Luxembourg	3164
Fener@web S.A.H., Luxembourg	3155	Industrial Partnership AG, Luxembourg	3165
Ferrero International S.A., Senningerberg	3156	Intesa Luxembourg Fund, Sicav, Luxembourg	3164
Fondex Holding S.A., Luxembourg	3157	Isny S.A., Luxembourg	3166
Frazil S.A.H., Luxembourg	3158	Itech Professionals S.A., Mamer	3150
Frazil S.A.H., Luxembourg	3158	Itfi S.A., Luxembourg	3161
Galba Industries S.A., Luxembourg	3159	Kesera International S.A.H., Luxembourg	3166
Galba Industries S.A., Luxembourg	3159	Kina S.A., Luxembourg	3158
Gamma Capital S.A.H., Luxembourg	3156	Koch Chemical Technology Group, S.à r.l., Dudelange	3141
Gestion J.P. S.C.A., Luxembourg	3157	Luna S.A.H., Luxembourg	3166
Gestion J.P. S.C.A., Luxembourg	3157	Luso-Trans, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	3140
Gestion Magma S.C.A., Luxembourg	3160	MATCON S.A., Matériaux de Construction, Strassen	3162
Gestion Magma S.C.A., Luxembourg	3160	Mao Yuan Import-Export, S.à r.l., Schouweiler	3123
Giwotee, S.à r.l., Luxembourg	3154	Mao Yuan Import-Export, S.à r.l., Schouweiler	3123
Goad International Holding S.A., Luxembourg	3161	Marex Holding S.A., Luxembourg	3159
Goad International Holding S.A., Luxembourg	3161	Marzoli International S.A., Luxembourg	3147
H.S.F.L. PAR S.A., Luxembourg	3163	Marzoli International S.A., Luxembourg	3149
H.S.F.L. PAR S.A., Luxembourg	3164	MCY Holding S.A., Strassen	3124
Halwin International S.A., Luxembourg	3162	MCY Holding S.A., Strassen	3126
Halwin International S.A., Luxembourg	3162	NFZ International Fund, Sicav, Findel	3153
Helkin International Holding S.A., Luxembourg	3163	Perdigao Overseas S.A., Luxembourg	3167
Helkin International Holding S.A., Luxembourg	3163	(Le) Roseau S.A., Luxembourg	3122
Helkin International Holding S.A., Luxembourg	3163	(Le) Roseau S.A., Luxembourg	3122
Holdex Holding S.A., Luxembourg	3159	Société Internationale de Recherches Techniques "SIRTEC" S.A., Luxembourg	3167
HT-Lux S.A., Entreprise Générale de Construction Hochtief-Luxembourg S.A., Luxembourg	3155	Utribat S.A.H., Luxembourg	3167
Imm. Lux S.A., Luxembourg	3164		

LE ROSEAU S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 36.722.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2001, vol. 555, fol. 82, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE

Signature

(50363/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

LE ROSEAU S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 36.722.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale du 21 juin 2001

- La valeur nominale des actions est supprimée.
- Le capital social de la société de BEF 15.000.000, (quinze millions de francs belges) est converti en EUR 371.840,29 (cent soixante-et-onze mille huit cent quarante euros vingt-neuf cents).
- Dans le cadre autorisé de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euro, le capital est augmenté à EUR 375.000,00 par incorporation d'un montant de EUR 3.159,71 (maximum 4% du capital) sur les résultats reportés (réserves disponibles).
- L'article 5 des statuts est modifié pour lui donner la teneur suivante:
«Le capital social de la société est fixé à trois cent soixante-quinze mille Euros (EUR 375.000,00) représenté par mille cinq cents (1.500) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.»

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2001, vol. 555, fol. 82, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50364/504/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

MAO YUAN IMPORT-EXPORT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4999 Schouweiler, 1, rue de la Gare.

L'an deux mille un, le vingt juillet.

Par-devant Maître Frank Molitor, notaire de résidence à Dudelange, soussigné.

Ont comparu:

1.- Jianmin Jiang, cuisinier, demeurant à L-4999, Schouweiler, 1, rue de la Gare.
 2.- Li Zhu Jiang, gérante, demeurant à L-4999 Schouweiler, 1, rue de la Gare,
 seuls associés de MAO YUAN IMPORT-EXPORT, S.à r.l. de L-4999 Schouweiler, 1, rue de la Gare, constituée suivant acte du notaire Jean Seckler de Junglinster du 21 juin 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Numéro 776 du 24 octobre 2000.

Les comparants, agissant en leur qualité d'associés, se réunissent en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se considèrent dûment convoqués, et prennent, sur ordre du jour conforme et à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

Ils décident de modifier l'objet social.

Deuxième résolution

Suite à la première résolution, le premier alinéa de l'article 3 des statuts aura la teneur suivante:

«**Art. 3.** La société a pour objet l'exploitation d'un commerce d'alimentation et de décoration, l'exploitation d'un débit de boissons alcoolisées et non alcoolisées avec restaurant ainsi que l'import et l'export d'articles exotiques, à l'exclusion d'armes et de matériel militaire.»

Troisième résolution

Ils acceptent la démission de Li Zhu Jiang, préqualifiée, de sa fonction de gérante et lui donnent décharge pour l'exécution de son mandat jusqu'à la date de ce jour.

Quatrième résolution

Ils nomment, pour une durée illimitée:

- Jianmin Jiang, cuisinier, demeurant à L-4999 Schouweiler, 1, rue de la Gare, gérant technique.
- Li Zhu Jiang, gérante, demeurant à L-4999 Schouweiler, 1, rue de la Gare, gérant administratif.

Cinquième résolution

La Société est engagée soit par la signature conjointe des deux gérants, soit par la signature individuelle du gérant technique.

Finalement, plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Dudelange, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J. Jiang, L. Jiang et F. Molitor

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 27 juillet 2001, vol. 861, fol. 37, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 1^{er} août 2001.

F. Molitor.

(50048/223/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

MAO YUAN IMPORT-EXPORT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4999 Schouweiler, 1, rue de la Gare.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(50049/223/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

BERLIOZ INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 68.608.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2001, vol. 555, fol. 82, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE

Signature

(50211/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

**MCY HOLDING S.A., Société Anonyme Holding,
(anc. MCY S.A., Société Anonyme).**

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 70.681.

L'an deux mille un, le treize juillet.

Par-devant, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MCY S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte notarié du 17 juin 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, page 34855 de 1999.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Gustaaf Saeys, administrateur de sociétés, demeurant à Gijzegem (Belgique),

qui désigne comme secrétaire Monsieur Benoit Tassigny, juriste, demeurant à Post-Attert (Belgique).

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Annick Braquet, employée privée, demeurant à Chantemelle (Belgique).

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

- 1) Changement de la dénomination de la société, en MCY HOLDING S.A.
- 2) Transfert du siège social de la société pour le déplacer de la Rue des Jardiniers 21, L-1835 Luxembourg, à la Route d'Arlon 43 à L-8009 Strassen.
- 3) Modification de l'article 1^{er} des statuts.
- 4) Nomination de trois nouveaux administrateurs avec fixation de la durée de leurs mandats.
- 5) Pouvoir au conseil d'administration de désigner un administrateur-délégué.
- 6) Renouvellement du mandat de Commissaire aux Comptes.
- 7) Suppression de la désignation de la valeur nominale des actions.
- 8) Augmentation du capital social de cinq cent trente sept Francs Luxembourgeois (537,- LUF) sans émission d'actions nouvelles, c'est ainsi qu'après cette augmentation, le capital social aura un montant de un million deux cent cinquante mille cinq cent trente sept Francs Luxembourgeois (1.250.537,- LUF) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale.
- 9) Paiement en espèces par les actionnaires actuels au prorata de leurs participations dans le capital.
- 10) Conversion de la monnaie d'expression du capital social de Francs Luxembourgeois en Euros, au taux de change de 40,3399 LUF pour 1,- EUR en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1999, c'est ainsi qu'après conversion, le capital social sera d'un montant de trente et un mille Euros (31.000,- EUR) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale.
- 11) Conversion de la monnaie d'expression du capital autorisé de la société de Francs Luxembourgeois en Euros, au taux de change de 40,3399 LUF pour 1 EUR en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1999, c'est ainsi qu'après conversion, le capital autorisé sera d'un montant de deux cent quarante sept mille huit cent quatre vingt treize Euros cinquante deux cents (247.893,52 EUR).
- 12) Modification afférente de l'article 3 des statuts.
- 13) Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du Jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de modifier la dénomination de la société en MCY HOLDING S.A.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la société de la Rue des Jardiniers, 21, L-1835 Luxembourg, à la Route d'Arlon 43 L-8009 Strassen.

Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 1^{er} alinéa premier et alinéa deux des statuts qui auront désormais la teneur suivante:

Art. 1^{er}. Premier alinéa. «Il existe une société anonyme holding sous la dénomination de MCY HOLDING S.A.»

Deuxième alinéa «Le siège de la société est établi à Strassen. Il pourra être transféré à l'intérieur de la Commune par simple décision du Conseil d'Administration.»

Quatrième résolution

L'assemblée décide de nommer, en qualité d'administrateurs de la société, la durée de leurs mandats étant fixée jusqu'à l'assemblée générale de 2006, les personnes dont l'identité suit:

- 1) Monsieur Jean-Jacques Axelroud, administrateur de sociétés, demeurant à L-1370 Luxembourg, Val Sainte-Croix.
- 2) Madame Marta Texeira, indépendante, demeurant à CH-1874 Champéry (Suisse)
- 3) Madame Martine Sempere, employée privée, demeurant à L-5686 Dalheim.

Cinquième résolution

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer ses pouvoirs de gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion journalière à Monsieur Jean-Jacques Axelroud, prénommé.

Sixième résolution

L'assemblée décide d'accepter le renouvellement du Commissaire aux comptes de la société, savoir la Société VAN CAUTER S.à r.l., dont le siège est situé route d'Arlon 43, à L-8009 Strassen, la durée de son mandat étant fixée jusqu'à l'assemblée générale de 2006.

Septième résolution

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des actions.

Huitième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social de cinq cent trente-sept Francs Luxembourgeois (537,- LUF) sans émission d'actions nouvelles, c'est ainsi qu'après cette augmentation, le capital social aura un montant de un million deux cent cinquante mille cinq cent trente-sept Francs Luxembourgeois (1.250.537,- LUF) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale.

Neuvième résolution

L'augmentation de capital a été intégralement libérée en espèces par les actionnaires actuels de la société au prorata de leurs participations dans le capital de sorte que le montant de cinq cent trente-sept Francs Luxembourgeois (537,- LUF) est à la disposition de la société; preuve de ces paiements a été donnée au notaire instrumentant.

Dixième résolution

L'assemblée décide de convertir la monnaie d'expression du capital social et du capital autorisé de la société de Francs Luxembourgeois (LUF) en Euros (EUR) au cours de change de 40,3399 LUF pour 1,- EUR en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1999, de sorte que le capital de la société sera désormais fixé à trente et un mille Euros (31.000,- EUR) représenté par mille deux cent cinquante actions (1.250) sans désignation de valeur nominale et que le capital autorisé sera désormais fixé à deux cent quarante sept mille huit cent quatre vingt treize Euros cinquante deux cents (247.893,52 EUR).

L'assemblée décide de changer de la monnaie d'expression de tous les comptes de la société de Francs Luxembourgeois (LUF) en Euros (EUR).

Onzième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 3 alinéas 1, 2 et 3 des statuts, pour leur donner la teneur suivante:

«**Art. 3 alinéas 1^{er}, 2 et 3.** Le capital social de la société est fixé à trente et un mille Euros (31.000,- EUR) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale.

Les actions sont nominatives ou au porteur, ou en partie dans l'une ou l'autre forme, au choix des actionnaires, sauf dispositions contraire de la loi.

Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social à deux cent quarante sept mille huit cent quatre vingt treize Euros cinquante deux cents (247.893,52 EUR).»

Réunion du Conseil d'Administration

Ensuite les membres du conseil d'administration, tous présents ou représentés, et acceptant leur nomination, ont désigné à l'unanimité en conformité des pouvoirs leur conférés par les actionnaires, Monsieur Jean-Jacques Axelroud prénommé, comme administrateur-délégué pour engager la société en toutes circonstances par sa seule signature pour les matières de gestion journalière, la durée de son mandat étant fixée jusqu'à l'assemblée générale de 2006.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: G. Saeys, B. Tassigny, A. Braquet, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2001, vol. 130S, fol. 41, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 1^{er} août 2001.

G. Lecuit.

(50056/220/122) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

MCY HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 70.681.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 1^{er} août 2001.

G. Lecuit.

(50057/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

ARBEL INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 36.797.

Le bilan au 30 septembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 44, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

ARBEL INTERNATIONAL HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(50189/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

ARBEL INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 36.797.

Le bilan au 30 septembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 44, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

ARBEL INTERNATIONAL HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(50190/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

ARBEL INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 36.797.

Le bilan au 30 septembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 44, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

ARBEL INTERNATIONAL HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(50191/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

BRENDA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 28.257.

Le bilan au 30 septembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2001, vol. 555, fol. 82, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE

Signature

(50214/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

AUSTELL FINANCIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 31.871.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2001, vol. 556, fol. 54, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2001.

AUSTELL FINANCIERE S.A.

Signature

Un administrateur

(50198/045/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

BERGERAT-DUTRY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Ehlange.
R. C. Luxembourg B 7.557.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 39, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour la société

MONTBRUN FIDUCIAIRE, S.à r.l.

Signature

(50209/534/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

BERKLEY & SIMONS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 60.658.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social en date du 27 juillet 2001 que:

- Diego Lissi, avocat, demeurant à Monaco 41, avenue Hector Otto,

- Pietro Feriti, entrepreneur, demeurant à Gianico (Italia),

ont été élus Administrateurs en remplacement de Madame Mireille Gehlen et Monsieur François Winandy, Administrateurs démissionnaires.

Luxembourg, le 31 juillet 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2001, vol. 556, fol. 51, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50210/802/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

CITI FCP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 28.121.

—
Le bilan au 31 mars 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 48, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour le compte de CITI FCP S.A.

CITIBANK INTERNATIONAL plc (Luxembourg Branch)

T. Leemans

Funds Corporate Services Manager

(50238/014/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

BRESAM S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 14.055.

Par décision de l'Assemblée générale ordinaire du 13 juin 2000, les mandats des Administrateurs MM. Guy Baumann, Jean Bodoni et Guy Kettmann ainsi que celui du Commissaire aux comptes Mme Myriam Spiroux-Jacoby ont été renouvelés pour la durée de 4 ans, expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2004.

Le Conseil d'Administration se compose dorénavant comme suit:

M. Guy Baumann, Attaché de direction, adresse professionnelle, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, M. Jean Bodoni, Ingénieur commercial, adresse professionnelle, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, et M. Guy Kettmann, Attaché de direction, adresse professionnelle, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg. Le Commissaire aux comptes est Mme Myriam Spiroux-Jacoby, Attaché de direction, adresse professionnelle, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg.

Luxembourg, le 3 août 2001.

Pour BRESAM S.A.

Société Anonyme Holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

G. Baumann / C. Day-Royemans

- *Attaché de direction*

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2001, vol. 556, fol. 52, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50215/006/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

CAISSE GENERALE D'ASSURANCES DU LUXEMBOURG-VIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 29.094.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 21 juin 2001

Le Conseil d'Administration de la société anonyme CAISSE GENERALE D'ASSURANCES DU LUXEMBOURG-VIE réuni à Bruxelles en date du 21 juin 2001 a pris les décisions suivantes:

1. Délégation du pouvoir de signature à M. Roland De Man

Dans le cadre des pouvoirs de signatures arrêtés lors du Conseil d'Administration du 25 novembre 1999, publiés au Mémorial n° 185 du 2 mars 2000, le Conseil d'Administration a pris la décision d'accorder, à partir du 1^{er} juillet 2001, le pouvoir de signature à M. Roland De Man, pouvant agir seul jusqu'au montant de 1.500.000,- BEF pour toutes opérations bancaires et pour la liquidation des contrats d'assurances.

Au-delà de ce montant, deux signatures conjointes sont requises.

2. Annulation du pouvoir de signature de M. Bernard Simon

Le pouvoir de signature accordé à M. Bernard Simon est annulé avec effet à partir du 1^{er} juillet 2001.

Pour extrait conforme

J. Hansoulle

Administrateur Directeur Général

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2001, vol. 555, fol. 60, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50217/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

**CITIFOCUS S.A., Société Anonyme,
(anc. CITILANDMARK S.A.)**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 25.480.

Le bilan au 31 mars 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 48, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour le compte de CitiFocus S.A.

(anc. CITILANDMARK S.A.)

CITIBANK INTERNATIONAL Plc (Luxembourg Branch)

T. Leemans

Funds Corporate Services Manager

(50240/014/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

CALIDAD S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 72.866.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2001, vol. 555, fol. 82, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE

Signature

(50218/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

CANDILORE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 64.089.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2001, vol. 556, fol. 52, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

M. Gillardin / M. Hengel

Administrateur / Administrateur

(50220/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

CARASSIN INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 57.191.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 47, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2001.

Signatures.

(50221/768/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

CARASSIN INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 57.191.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 47, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2001.

Signatures.

(50222/768/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

CITIMARKETS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 23.112.

Le bilan au 31 mars 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 48, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour le compte de CITIMARKETS S.A.

CITIBANK INTERNATIONAL Plc (Luxembourg Branch)

T. Leemans

Fonds Corporate Services Manager

(50242/014/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

CARCANI, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 52.756.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 39, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 16 mai 2001

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

- Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg, Président.
- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern.
- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Mamer.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

- AUDIEX S.A., Société Anonyme, Luxembourg.

Luxembourg, le 7 août 2001.

Signature.

(50223/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

CARRARO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 68.721.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2001, vol. 556, fol. 53, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2001.

CARRARO INTERNATIONAL S.A.

Société Anonyme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(50226/024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

CARRARO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 68.721.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 14 juin 2001

Résolution

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2001:

Conseil d'administration

- MM. Mario Carraro, entrepreneur, demeurant à Campordarsego, président;
Tommaso Carraro, dirigeant d'entreprise, demeurant à Campordarsego, administrateur;
Enrico Gomiero, dirigeant d'entreprise, demeurant à Campordarsego, administrateur;
Onofrio Tonin, dirigeant d'entreprise demeurant à Campordarsego, administrateur;
Federico Franzina, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
- Mme Tiziana Votta, dirigeant d'entreprise, demeurant à Campordarsego, administrateur.

Commissaire aux comptes

PricewaterhouseCoopers, S.à.r.l., 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Pour extrait conforme

CARRARO INTERNATIONAL S.A.

Société Anonyme

Signature / Signature

Administrateurs / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2001, vol. 556, fol. 53, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50227/024/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

CASTO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 72.867.

—
Le bilan au 30 juin 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2001, vol. 555, fol. 82, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE

Signature

(50228/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

C.F.M. S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 24.414.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2001, vol. 555, fol. 82, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE

Signature

(50235/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

C.F.M. S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 24.414.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale du 15 mai 2001

- Le capital social de la société de LUF 125.000.000,- (cent vingt-cinq millions) est converti en EUR 3.098.669,06 (trois millions quatre-vingt-dix-huit mille six cent soixante-neuf euros, six cents).

- Dans le cadre autorisé de la loi du 10 décembre 1998, relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en Euro, le capital est augmenté à EUR 3.125.000,00 par incorporation des montants de EUR 26.330,94 des résultats reportés.

- L'article 3 des statuts est modifié pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social de la société est fixé à EUR 3.125.000,- (trois millions cent vingt-cinq mille) représenté par 12.500 actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.»

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2001, vol. 555, fol. 82, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50236/504/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

**CITIMONEY S.A., Société Anonyme,
(anc. CITICURRENCIES S.A.)**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 23.113.

—
Le bilan au 31 mars 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 48, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour le compte de CitiMoney S.A.

(anc. CITICURRENCIES S.A.)

CITIBANK INTERNATIONAL Plc (Luxembourg Branch)

T. Leemans

Funds Corporate Services Manager

(50244/014/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

CENTRAL ASIA MARKETING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4917 Bascharage, rue de la Continentale.
R. C. Luxembourg B 47.387.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2001.

Pour la société

J. Seckler

(50234/231/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

CHAMBERLEY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 30.193.

Le bilan au 30 juin 1999, enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2001, vol. 555, fol. 82, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE

Signature

(50237/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

CITINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 24.480.

Le bilan au 31 mars 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 48, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour le compte de CITINVEST S.A.

CITIBANK INTERNATIONAL Plc (Luxembourg Branch)

T. Leemans

Funds Corporate Services Manager

(50246/014/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

DEUTSCHE POSTBANK ASSET MANAGEMENT S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2633 Senningerberg, 2, route de Trèves.
H. R. Luxemburg B 50.134.

AUSZUG

Gemäss den Vorschriften des Luxemburger Gesetzes vom 31. Mai 1999 wurde mit sofortiger Wirkung der bisherige Mandatsvertrag vom 1. Juli 1995 durch einen unbefristeten Domizilierungsvertrag im Sinne des Rundschreibens CSSF 01/29 zwischen den nachstehend genannten Gesellschaften ersetzt:

- DEUTSCHE POSTBANK ASSET MANAGEMENT S.A., eine Aktiengesellschaft Luxemburger Rechts, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister beim Bezirksgericht Luxemburg unter der Nummer B 50.134, gegründet gemäss Urkunde des Notars Frank Baden am 1. Februar 1995, als domizilierte Gesellschaft;

- DEUTSCHE POSTBANK INTERNATIONAL S.A., eine Aktiengesellschaft Luxemburger Rechts mit Sitz in L-2633 Senningerberg, 2, route de Trèves, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister beim Bezirksgericht zu Luxemburg unter der Nummer B 43.851, gegründet gemäss Urkunde des Notars Paul Frieders am 30. April 1993, als Domizilagentin.

Senningerberg, der 10. Juli 2001.

Für DEUTSCHE POSTBANK INTERNATIONALS.A.

Unterschriften

Domizilagentin

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2001, vol. 556, fol. 37, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50266/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

CM CAPITAL MARKETS EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21-25, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 60.697.

Le bilan de la société au 31 décembre 2000 et les documents y relatifs, enregistrés à Luxembourg, le 7 août 2001, vol. 556, fol. 52, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Il résulte d'une résolution prise lors de l'Assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 25 juillet 2001 que:

A été réélue aux fonctions de Commissaire aux comptes de la société pour un terme prenant fin lors de l'Assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2002:

PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., ayant son siège social à L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour la société
Signature
Un mandataire

(50249/793/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

COLFIN EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 77.742.

Acte constitutif publié aux pages 6207-6211 du Mémorial C n° 130 du 13 février 2001.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2001, vol. 556, fol. 51, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(50250/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

COMPAGNIE EUROPEENNE DE PARTICIPATION ET D'INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 37.300.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 17 juillet 2001

Cinquième résolution

Les mandats des administrateurs, à savoir Messieurs Christian Zerry, Claude Schmitz sont renouvelés pour un nouveau terme d'un an et prendront fin lors de l'Assemblée Générale qui aura à statuer sur les résultats de l'exercice 2001.

Les mandats des administrateurs Marc Lamesch et Maurice Hauptert ne sont pas renouvelés. Est nommé administrateur Monsieur Edmond Ries, demeurant à Luxembourg. Son mandat prendra fin ensemble avec celui des autres administrateurs.

Est nommée nouveau Commissaire en remplacement de MONTBRUN FIDUCIAIRE, S.à r.l., la société AUDIEX S.A., avec siège social à L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie. Le mandat du Commissaire prendra fin ensemble avec celui des administrateurs.

Sixième résolution

Après avoir délibéré, l'Assemblée décide de convertir le capital social actuellement exprimé en LUF à savoir LUF 1.250.000,- représenté par 10.000 actions de LUF 125,- chacune, intégralement souscrites et entièrement libérées, en Euros à savoir EUR 30.986,69 avec suppression de la valeur nominale des actions.

L'Assemblée décide par conséquent d'adapter l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital est fixé à EUR 30.986,69 (trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf Euros). Il est représenté par 10.000 (dix mille) actions sans désignation de valeur nominale. Le capital autorisé est fixé à EUR 2.478.935,25 (deux millions quatre cent soixante-dix-huit mille neuf cent trente-cinq Euros) représenté par 800.000 (huit cent mille) actions sans désignation de valeur nominale.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE EUROPEENNE DE PARTICIPATION ET D'INVESTISSEMENT S.A.
C. Schmitz / M. Lamesch
Deux Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 39, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50251/534/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

CEL, COMPTOIR ELECTROTECHNIQUE LUXEMBOURGEOIS, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1740 Luxembourg, 56-62, rue de Hollerich.
R. C. Luxembourg B 3.727.

Suivant Assemblée Extraordinaire des Associés tenue en date du 31 octobre 2000 et confirmée suivant acte reçu par Maître Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 14 novembre 2000, la gérance de la société a été modifiée comme suit:

- Annulation de la nomination de M. Marc Meyer comme fondé de pouvoir à la suite de la résiliation de son contrat de travail avec effet au 15 septembre 1999.
- Démission avec effet au 31 octobre 2000 et décharge donnée au gérant démissionnaire, Monsieur Félix Hoffelt, pour l'exercice de son mandat.
- Nomination de M. Raymond Remy, physicien diplômé, demeurant à L-8326 Capellen, 8, rue Hiereknapp comme gérant unique pour une durée indéterminée avec le pouvoir d'engager la société en toutes circonstances par sa seule signature.
- Nomination de M. Pierre Reding, ingénieur diplômé, demeurant à L-7228 Walferdange, 2, rue de la Gare comme fondé de pouvoir pour une durée indéterminée avec le pouvoir d'engager la société par sa seule signature jusqu'à concurrence de EUR 50.000 par opération; au delà de cette somme, la signature supplémentaire du gérant est requise.
- Nomination de M. Carlos Nies, ingénieur diplômé, demeurant à L-7681 Waldbillig, 17, rue des Fleurs comme fondé de pouvoir pour une durée indéterminée avec le pouvoir d'engager la société par sa seule signature jusqu'à concurrence de EUR 25.000 par opération; au delà de cette somme, la signature supplémentaire du gérant est requise.
- Nomination de M. Frédéric Favart, licencié en Sciences Commerciales et Financières, ayant son domicile professionnel à L-1740 Luxembourg, 56-62, rue de Hollerich comme fondé de pouvoir pour une durée indéterminée avec le pouvoir d'engager la société par sa seule signature jusqu'à concurrence de EUR 25.000 par opération; au delà de cette somme, la signature supplémentaire du gérant est requise.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour la société

F. Favart

Directeur Administratif et Financier

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2001, vol. 556, fol. 54, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50252/000/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

C.P.O. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 31.895.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 44, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

C.P.O. INTERNATIONAL S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(50259/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

EIP LUXEMBOURG MANAGEMENT COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 125.000,-.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 81.993.

Extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale le 9 juillet 2001

L'Assemblée décide d'augmenter le nombre d'administrateurs de trois (3) à quatre (4) et de nommer comme nouvel administrateur:

Monsieur Olivier Thoral, Directeur Financier et Administratif AXA REIM, 61, rue La Fayette, 75439 Paris cédex 09.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EIP LUXEMBOURG MANAGEMENT COMPANY, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 46, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50280/267/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

CORISIA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1724 Luxembourg, 13, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 54.883.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 24 juillet 2001 à 10.00 heures au siège social

Première résolution

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Cristiano Mantero de sa fonction d'administrateur et président du conseil d'administration, décide d'accepter cette démission. Le conseil le remercie pour l'activité déployée à ce jour.

Deuxième résolution

Le conseil coopte comme nouvel administrateur et président du conseil d'administration, avec effet à partir du 24 juillet 2001, Mme Annunziata Frigerio, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Aux fins de réquisition.

Pour extrait conforme

CORISIA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2001, vol. 556, fol. 53, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50257/024/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

CORISIA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 54.883.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 24 juillet 2001

Le conseil d'administration décide de transférer, avec effet au 1^{er} août 2001, le siège social de la société de son adresse actuelle 13, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg aux 19-21 boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Le conseil décide à l'unanimité d'accorder à chaque administrateur individuellement tous les pouvoirs nécessaires, dont ceux de substitution afin de signer tous actes et/ou documents relatifs à ladite résolution et afin de procéder aux formalités nécessaires au transfert de siège social.

CORISIA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2001, vol. 556, fol. 53, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50258/024/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

DEUTSCHE POSTBANK CAPITAL MANAGEMENT S.A., Aktiengesellschaft.
Gesellschaftssitz: L-2633 Senningerberg, 2, route de Trèves.
H. R. Luxemburg B 44.836.

AUSZUG

Gemäss den Vorschriften des Luxemburger Gesetzes vom 31. Mai 1999 wurde mit sofortiger Wirkung der bisherige Mandatsvertrag vom 1. Juli 1995 durch einen unbefristeten Domizilierungsvertrag im Sinne des Rundschreibens CSSF 01/29 zwischen den nachstehend genannten Gesellschaften ersetzt:

- DEUTSCHE POSTBANK CAPITAL MANAGEMENT S.A., eine Aktiengesellschaft Luxemburger Rechts, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister beim Bezirksgericht Luxemburg unter der Nummer B 44.836, gegründet gemäss Urkunde des Notars Frank Baden am 26. August 1993, als domizilierte Gesellschaft;

- DEUTSCHE POSTBANK INTERNATIONAL S.A., eine Aktiengesellschaft Luxemburger Rechts mit Sitz in L-2633 Senningerberg, 2, route de Trèves, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister beim Bezirksgericht zu Luxemburg unter der Nummer B 43.851, gegründet gemäss Urkunde des Notars Paul Frieders am 30. April 1993, als Domizilagentin.

Senningerberg, der 10. Juli 2001.

Für DEUTSCHE POSTBANK INTERNATIONAL S.A.

Unterschriften

Domizilagentin

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2001, vol. 556, fol. 37, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50267/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

DARMON S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 50.358.

Minutes of the Annual General Meeting of the Shareholders in the company limited by shares DARMON S.A., having its corporate seat in Luxembourg, and its place of business at 66, Avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg (the «Company»), held on the 10th May 2001 at 11.00, at the offices of the Company.

Attendance list

Shareholder	Signature	Number of	
		Shares	Votes
FORT TRUST COMPANY LIMITED		1	1
SAGE TRUST COMPANY LIMITED		1,249	1,249

The Meeting appoints Stephen Hutchings to be Chairperson of the Meeting.

The Chairperson requests Audrey Saunders to keep minutes of the Meeting.

The Chairperson opens the Meeting and establishes that the entire issued and subscribed for capital is represented at the meeting. As a consequence, this Meeting may adopt valid resolutions provided unanimously, even though not all formalities in connection with the convocation of the Meeting have been met.

The Chairperson states that, according to the Shareholders Register of the Company, no usufruct or pledges have been created on the shares, and that no registered depository receipts of shares have been issued with the co-operation of the Company.

The Chairperson proceeds to deal with the following Agenda:

1. to accept the resignation of Stephen Hutchings, Eimear Crowley as Directors of the Company and INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A. as Managing Director of the Company, effective as per 10th May 2001.

2. to discharge and release Stephen Hutchings, Eimear Crowley and INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A. from liability for their management of the Company over the past financial years.

3. to indemnify and hold harmless Stephen Hutchings, Eimear Crowley and INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A. against any and all claims regarding the manner in which Stephen Hutchings, Eimear Crowley and INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A. conducted and performed the business of the Company during the years that the management services were rendered.

4. to appoint EQUITY TRUST (LUXEMBOURG) S.A., VICTORIA MANAGEMENT SERVICES S.A. and THIBAUT MANAGEMENT SERVICES S.A., as Directors of the Company and EQUITY TRUST (LUXEMBOURG) S.A. as Managing Director of the company, effective as per 10th May 2001.

5. to postpone the approval of the December 31st 2000 Financial Statements of the Company to a later date to be determined by the directors of the Company upon finalisation of the accounts of the Company.

6. to reappoint CHURCHILL & CO. as auditors to the Company.

7. miscellaneous.

These motions are put to the vote and are carried unanimously.

First resolution

The general meeting resolves unanimously to accept the resignation of Stephen Hutchings, Eimear Crowley as Directors of the Company and INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A. as Managing Director of the Company, effective as per 10th May 2001.

Second resolution

The general meeting resolves unanimously to discharge and release Stephen Hutchings, Eimear Crowley and INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A. from liability for their management of the Company over the past financial years.

Third resolution

The general meeting resolves unanimously to indemnify and hold harmless Stephen Hutchings, Eimear Crowley and INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A. against any and all claims regarding the manner in which Stephen Hutchings, Eimear Crowley and INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A. conducted and performed the business of the Company during the years that the management services were rendered.

Fourth resolution

The general meeting resolves unanimously to appoint EQUITY TRUST (LUXEMBOURG) S.A., VICTORIA MANAGEMENT SERVICES S.A. and THIBAUT MANAGEMENT SERVICES S.A., as Directors of the Company and EQUITY TRUST (LUXEMBOURG) S.A. as Managing Director of the company, effective as per 10th May 2001.

Fifth resolution

The general meeting resolves unanimously to postpone the approval of the December 31st 2000 Financial Statements of the Company to a later date to be determined by the directors of the Company upon finalisation of the accounts of the Company.

Sixth resolution

The general meeting resolves unanimously to reappoint CHURCHILL & CO. as auditors to the Company.

There being no further business to come before the meeting, on motion duly made and seconded, the meeting was closed.

S. Hutchings / E. Crowley
Chairperson / Secretary

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2001, vol. 554, fol. 90, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50262/000/67) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

DAUPHIN ONE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 54.802.

Acte constitutif publié à la page 18233 du Mémorial C n° 380 du 8 août 1996.

Le bilan au 30 avril 1999, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2001, vol. 556, fol. 51, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(50263/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

DAUPHIN ONE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 54.802.

Acte constitutif publié à la page 18233 du Mémorial C n° 380 du 8 août 1996.

Le bilan au 30 avril 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2001, vol. 556, fol. 51, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(50264/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

DB INVESTMENTS.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 2, rue Tony Neuman.

R. C. Luxembourg B 78.985.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 28 juin 2001

«Il en résulte que la démission de Monsieur J.-R. Darné a été acceptée avec regret et que Messieurs J.M.E. Oppenheimer et P.-G. Whitcutt ont été nommés administrateurs de la société avec effet à ce jour.»

Signature
Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2001, vol. 556, fol. 53, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50265/028/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

EQUITY TRUST (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 47.699.

Minutes of the Extraordinary General Meeting of the Shareholders in the company limited by shares EQUITY TRUST (LUXEMBOURG) S.A., having its corporate seat in Luxembourg, and its place of business at 66, Avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, and its place of business at 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg (the 'Company'), held on the 26 th July 2001 at 15.00 a.m. at the offices of the Company.

Attendance List

Shareholder	Number of		Signature
	Shares	Votes	
INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A.	124	124	Signature
VICTORIA MANAGEMENT SERVICES S.A.	1	1	Signature

The Meeting appoints Stephen Hutchings to be Chairman of the Meeting.

The Chairman requests Eimear Crowley to keep minutes of the Meeting.

The Chairman opens the Meeting and establishes that the entire issued and subscribed for capital is represented at the meeting. As a consequence, this Meeting may adopt valid resolutions provided unanimously, even though not all formalities in connection with the convocation of the Meeting have been met.

The Chairman states that, according to the Shareholder Register of the Company, no usufruct or pledges have been created on the shares, and that no registered depository receipts of shares have been issued with the co-operation of the Company.

The Chairperson proceeds to deal with the following Agenda:

1. to accept the resignation of Selena Gibson as Director of the Company, effective as per 26th July, 2001.
 2. to discharge and release Selena Gibson from liability for her management of the Company over the past financial years.
 3. to indemnify and hold harmless Selena Gibson against any and all claims regarding the manner in which Selena Gibson conducted and performed the business of the Company during the years that the management services were rendered.
 4. to appoint Claude Beffort, Christian Tailleur and Jean Jacques Druart as additional Directors of the company, effective as per 26th July 2001.
 5. to remove Elaine Fernandes as authorised signatory of the Company
- These motions are put to the vote and are carried unanimously.

First resolution

The general meeting resolves unanimously to accept the resignation of Selena Gibson as Director of the Company, effective as per 26th July, 2001.

Second resolution

The general meeting resolves unanimously to discharge and release Selena Gibson from liability for her management of the Company over the past financial years.

Third resolution

The general meeting resolves unanimously to indemnify and hold harmless Selena Gibson against any and all claims regarding the manner in which Selena Gibson conducted and performed the business of the Company during the years that the management service were rendered.

Fourth resolution

The general meeting resolves unanimously to appoint Claude Beffort, Christian Tailleur and Jean Jacques Druart as additional Directors of the Company, effective as per 26th July 2001.

Fifth resolution

The general meeting resolves unanimously to remove Elaine Fernandes as authorised signatory of the Company. There being no further business to come before the meeting, on motion duly made and seconded, the meeting was closed.

S. Hutchings / E. Crowley

Chairperson / Secretary

Enregistré à Luxembourg, le 1er août 2001, vol. 556, fol. 29, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50290/000/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

**DEUTSCHE POSTBANK FINANCE CENTER OBJEKT, GmbH,
Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-2633 Senningerberg, 2, route de Trèves.
H. R. Luxemburg B 81.397.

AUSZUG

Gemäss den Vorschriften des Luxemburger Gesetzes vom 31. Mai 1999 wurde mit sofortiger Wirkung ein unbefristeter Domizilierungsvertrag zwischen den nachstehend genannten Gesellschaften geschlossen:

- DEUTSCHE POSTBANK FINANCE CENTER OBJEKT GmbH, eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung Luxemburger Rechts, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister beim Bezirksgericht Luxemburg unter der Nummer B 81.397, gegründet gemäss Urkunde des Notars Alex Weber am 23. März 2001, als domizilierte Gesellschaft;
- DEUTSCHE POSTBANK INTERNATIONAL S.A., eine Aktiengesellschaft Luxemburger Rechts mit Sitz in L-2633 Senningerberg, 2, route de Trèves, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister beim Bezirksgericht zu Luxemburg unter der Nummer B 43.851, gegründet gemäss Urkunde des Notars Paul Frieders am 30. April 1993, als Domizilagentin.

Senningerberg, der 10. Juli 2001.

Für DEUTSCHE POSTBANK INTERNATIONAL S.A.

Domizilagentin

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2001, vol. 556, fol. 37, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50268/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

DEUTSCHE POSTBANK FONDS-MANAGEMENT S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1736 Senningerberg, 5, rue Höhenhof.
H. R. Luxemburg B 78.078.

—
AUSZUG

Gemäss den Vorschriften des Luxemburger Gesetzes vom 31. Mai 1999 wurde mit sofortiger Wirkung der bisherige Mandatsvertrag vom 4. Januar 2001 durch einen unbefristeten Domizilierungsvertrag im Sinne des Rundschreibens CSSF 01/29 zwischen den nachstehend genannten Gesellschaften ersetzt:

- DEUTSCHE POSTBANK FONDS-MANAGEMENT S.A., eine Aktiengesellschaft Luxemburger Rechts, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister beim Bezirksgericht Luxemburg unter der Nummer B 78.078, gegründet gemäss Urkunde des Notars Frank Baden am 28. September 2000, als domizilierte Gesellschaft;

- DEUTSCHE POSTBANK INTERNATIONAL S.A., eine Aktiengesellschaft Luxemburger Rechts mit Sitz in L-2633 Senningerberg, 2, route de Trèves, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister beim Bezirksgericht zu Luxemburg unter der Nummer B 43.851, gegründet gemäss Urkunde des Notars Paul Frieders am 30. April 1993, als Domizilagentin.

Senningerberg, der 10. Juli 2001.

Für DEUTSCHE POSTBANK INTERNATIONAL S.A.

Domizilagentin

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2001, vol. 556, fol. 37, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50269/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

DEUTSCHE POSTBANK AG, Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2633 Senningerberg, 2, route de Trèves, Airport Center.

Der Jahresabschluss für das Geschäftsjahr 2000, bestehend aus Bilanz, Gewinn- und Verlustrechnung und Anhang, der Lagebericht der Bericht der Wirtschaftsprüfer, in Luxemburg am 7. Juni 2001, vol. 553, fol. 96, case 12 einregistriert, sind am 8. August 2001 beim Handels- und Gesellschaftsregister des Bezirksgerichts Luxemburg hinterlegt worden.

Hinweis zur Bekanntmachung in Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 2. Juni 2001.

DEUTSCHE POSTBANK AG NIEDERLASSUNG LUXEMBURG

C. Schmitz / G. Berke

(50270/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

FARMIPART S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 44.359.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 17 mai 2000 et avec effet au 1^{er} janvier 2000, le capital social de la société a été converti de DEM 200.000,- en EUR 102.258,38. Le capital social est dorénavant fixé à cent deux mille deux cent cinquante-huit euros et trente-huit cents (EUR 102.258,38) divisé en deux cents (200) actions sans désignation de valeur nominale.

Le Conseil d'administration se composera dorénavant comme suit:

M. Guy Baumann, Attaché de direction, adr. prof. 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg

M. Jean Bodoni, Ingénieur commercial, adr. prof. 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg

M. Guy Kettmann, Attaché de direction, adr. prof. 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg

Mme Brigitte Mines-Honneff, Employée de banque, adr. prof. 69, route de Esch, L-2953 Luxembourg

M. Luigi Zanetti, administrateur de société, 27, Via Balestra, CH-Lugano

et le Commissaire aux comptes sera Mme Marie-Claire Zehren, employée de banque, adr. prof. 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg.

Luxembourg, le 3 août 2001.

Pour FARMIPART S.A., Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

C. Day-Royemans / G. Baumann

- / Attaché de direction

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2001, vol. 556, fol. 52, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50299/006/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

LUSO-TRANS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4320 Esch-sur-Alzette, 8, rue du X Septembre.

STATUTS

L'an deux mille un, le trente et un juillet.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Francisco José Martins Loureiro, ouvrier, demeurant à L-4326 Esch-sur-Alzette, 2, place de Stalingrad;
- 2.- Monsieur Paulo Alexandre Sebastiao Delgado, transporteur, demeurant à L-4326 Esch-sur-Alzette, 2, place de Stalingrad.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer entre eux:

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de LUSO-TRANS, S.à r.l., société à responsabilité limitée.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Esch-sur-Alzette.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision de l'assemblée générale des associés.

Art. 3. La société a pour objet l'exploitation d'une entreprise de transport national de marchandises, de terrassement, d'excavation de terrains et de canalisations, ainsi que la vente d'articles pour le bâtiment.

Elle pourra faire toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 4. La durée de la société est illimitée.

Art. 5. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année. Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société pour finir le trente et un décembre deux mille un.

Art. 6. Le capital social est fixé à cinq cent mille francs luxembourgeois (LUF 500.000.-), représenté par cinq cents (500) parts sociales de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000.-) chacune.

Ces parts ont été souscrites comme suit:

1.- par Monsieur Francisco José Martins Loureiro, ouvrier, demeurant à L-4326 Esch-sur-Alzette, 2, place de Stalingrad, quatre cent quatre-vingt-dix parts sociales	490
2.- Monsieur Paulo Alexandre Sebastiao Delgado, transporteur, demeurant à L-4326 Esch-sur-Alzette, 2, place de Stalingrad, dix parts sociales	10
Total: cinq cents parts sociales.	<u>500</u>

Ces parts ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de cinq cent mille francs luxembourgeois (LUF 500.000.-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ce que les associés reconnaissent mutuellement.

Art. 7. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle dans l'actif social et dans les bénéfices.

Art. 8. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par les associés qui fixent leurs pouvoirs. Ils peuvent être à tout moment révoqués par décision des associés.

A moins que les associés n'en décident autrement, le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances.

Art. 10. Simples mandataires de la société, le ou les gérants ne contractent en raison de leurs fonctions aucune obligation personnelle relativement à celles-ci, ils ne seront responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 11. Le décès, l'interdiction ou la faillite de l'un des associés n'entraîneront pas la dissolution de la société. Les héritiers de l'associé prédécédé n'auront pas le droit de faire apposer des scellés sur les biens et valeurs de la société. Pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans le dernier bilan social.

Art. 12. Chaque année, le 31 décembre, il sera dressé un inventaire de l'actif et du passif de la société. Le bénéfice net constaté, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements, sera réparti de la façon suivante:

- cinq pour cent (5,00 %) pour la constitution d'un fonds de réserve légal, dans la mesure des dispositions légales;
- le solde restera à la libre disposition des associés.

Art. 13. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par les associés.

Art. 14. Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, l'associé unique exerce les mêmes pouvoirs que ceux attribués à l'assemblée des associés dans la société à responsabilité limitée.

Les décisions de l'associé unique prises dans ce cadre sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit. De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit. Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans les conditions normales.

Art. 15. Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présents statuts, les parties s'en réfèrent aux dispositions légales.

Frais

Le montant des frais généralement quelconques incombant à la société en raison de sa constitution s'élève approximativement à trente-deux mille francs luxembourgeois (LUF 32.000,-).

Assemblée générale extraordinaire

Ensuite les associés, représentant l'intégralité du capital social, et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes:

- L'adresse de la société est à L-4320 Esch-sur-Alzette, 8, rue du X Septembre.
- Est nommé gérant technique, pour une durée indéterminée, Monsieur Paulo Alexandre Sebastiao Delgado, préqualifié.
- Est nommé gérant administratif, pour une durée indéterminée, Monsieur Francisco José Martins Loureiro, préqualifié.
- La société se trouve valablement engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes des deux gérants.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg-Bonnevoie, en l'Étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée en une langue d'eux connue aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. J. Martins Loureiro, P. A. Sebastiao Delgado, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2001, vol. 130S, fol. 64, case 1. – Reçu 5.000 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la prédite société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 7 août 2001.

T. Metzler.

(50497/222/82) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

KOCH CHEMICAL TECHNOLOGY GROUP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-3401 Dudelange, Zone Industrielle Riedgen.

—
STATUTES

In the year two thousand and one, on the twenty-sixth of July.

Before Us, Maître Marthe Thyès-Walch, notary public, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, acting as deputy for Maître Léon Thomas known as Tom Metzler, notary public, residing in Luxembourg-Bonnevoie, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

KOCH-GLITSCH, INC., with registered office at 515 South Kansas Ave., Topeka, Kansas, 66603, United States of America and principal place of business at 4111 East 37th Street North, Wichita, Kansas, United States of America, a company incorporated under the Laws of the State of Kansas, United States of America,

duly represented by Mr Albert Wildgen, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy under private seal, given in Wichita, Kansas, United States of America, on July 19, 2001.

The said proxy, signed *ne varietur* by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as hereabove stated, has requested the notary to state the following articles of incorporation of a limited liability company governed by the relevant laws and the present articles:

Title I: Name - Duration - Registered office - Purpose

Art. 1. There is hereby established between the subscriber and all those who may become members in the future, a corporation with limited liability (*société à responsabilité limitée*), under the name of KOCH CHEMICAL TECHNOLOGY GROUP, S.à.r.l.

Art. 2. The corporation is established for an undetermined period.

Art. 3. The registered office of the corporation is established in Dudelange.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of its members. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by resolution of the board of managers.

Art. 4. The purpose of the corporation is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg companies and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio.

The corporation may participate in the establishment and development of any financial, industrial or commercial enterprises in Luxembourg and abroad and may render them every assistance whether by way of loans, guarantees or otherwise.

Furthermore the object of the corporation is the acquisition, the sale and the management of real estates.

In general, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Title II: Capital - Units

Art. 5. The subscribed capital is set at fifty thousand Euros (EUR 50,000.-) represented by fifty (50) corporate units with a par value of one thousand Euros (EUR 1,000.-) each.

All the units have been fully paid-in by the subscriber so that the amount of fifty thousand Euros (EUR 50,000.-) is at the free disposal of the corporation, as it was certified to the notary executing this deed.

Art. 6. Any regularly constituted meeting of members of the corporation shall represent the entire body of members of the corporation. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify all acts relating to the operations of the corporation.

Except as otherwise required by law, resolutions at a meeting of members duly convened will be passed by a simple majority of those present and voting.

The capital and other provisions of these articles of incorporation may, at any time, be changed by the sole member or by a majority of members representing at least three quarters (3/4) of the capital. The members may change the nationality of the corporation by a unanimous decision.

If all of the members are present or represented at a meeting of members, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice or publication.

Art. 7. Each unit is entitled to one vote in ordinary and extraordinary general meetings.

The corporation will recognise only one holder per unit; in case a unit is held by more than one person, the corporation has the right to suspend the exercise of all rights attached to that unit until one person has been appointed as the sole owner in relation to the corporation.

Each unit gives right to one fraction of the assets and profits of the corporation in direct proportion to its relationship with the number of units in existence.

Art. 8. If the corporation has only one member, this sole member exercises all the powers of the general meeting.

The decisions of the sole member which are taken in the scope of the first paragraph are recorded in minutes or drawn-up in writing.

Also, contracts entered into between the sole member and the corporation represented by him are recorded on minutes or drawn-up in writing. Nevertheless, this latter provision is not applicable to current operations entered into under normal conditions.

Art. 9. If the corporation has at least two members, the corporate units are freely transferable between the members.

The unit transfer inter vivos to non-members is subject to the consent given in a general meeting of members representing at least three quarters (3/4) of the corporation's capital.

In the case of the death of a member the unit transfer to non-members is subject to the consent of owners of units representing no less than three quarters (3/4) of the rights held by the surviving members. In this case, however, the approval is not required if the units are transferred either to heirs entitled to a compulsory portion or to the surviving spouse.

Art. 10. Death, suspension of civil rights, bankruptcy, dissolution or insolvency of the sole member or of one of the members will not bring the corporation to an end.

Art. 11. For no reason and in no case, the creditors, legal successors or heirs are allowed to seal assets or documents of the corporation.

Title III: Administration

Art. 12. The corporation shall be managed by a board of managers composed of a minimum of three (3) managers to a maximum of seven (7) managers who need not to be members of the corporation

The managers are appointed and removed by the general members' meeting, which determines their powers, compensation and duration of their mandates.

At the general members' meeting, the members shall choose a chairman from the managers. The chairman shall serve until the next general members' meeting, unless otherwise removed.

Art. 13. The board of managers may choose a secretary, who needs not to be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers and of the members.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or two managers, at the place indicated in the notice of meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least twenty-four hours in advance of the hour set for such a meeting, except in circumstances of emergency in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of the meeting. This notice may be waived by the consent in writing or by cable, telegram, telex or telefax, or by email of each manager. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex or telefax, or by email another manager as his proxy.

In case there is only one manager present at the board meeting, this manager is allowed to appoint a secretary, who need not to be a manager, in order to assist him by holding the board meeting.

Votes may also be cast in writing or by cable, telegram, telex or telefax, or by email.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers. Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

As necessitated by business exigencies and from time to time, in lieu of meeting, resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions voted at the managers' meetings.

Art. 14. The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the chairman pro tempore who presided at such meeting.

Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, by the secretary or by two managers.

Art. 15. The board of managers is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition on behalf of the Company in its interests except as may be proscribed by the member from time to time.

All powers not expressly reserved by Law or by the Articles of Association to the general meeting of members fall within the competence of the board of managers.

The board of managers may delegate the daily management authority to any manager or managers of the board or to any committee (the members of which need not to be managers) deliberating under such terms and with such powers as the board shall determine. It may also confer all powers and special mandates to any persons who need not to be managers, appoint and dismiss all officers and employees and fix their emoluments.

Art. 16. The corporation will be bound by the joint signature of any two managers or the single signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by the board of managers from time to time.

Art. 17. In the execution of their mandate, the managers are not held personally responsible for the obligations of the corporation. As agents of the corporation, they are responsible for the correct performance of their duties.

Art. 18. The accounting year of the corporation shall begin on January 1st of each year and shall terminate on December 31st, with the exception of the first accounting year, which shall begin on the date of the formation of the corporation and shall terminate on December 31st, of the year two thousand and two.

Art. 19. The annual accounts are drawn up by the board of managers as at the end of each fiscal year and will be at the disposal of the members at the registered office of the corporation.

Out of the annual net profits of the corporation, five per cent (5%) shall be placed into the legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten per cent (10%) of the capital of the corporation.

The general meeting of members, upon recommendation of the board of managers, will determine how the annual net profits will be disposed of.

Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

1. Interim accounts are established by the board of managers,
2. These accounts show a profit including profits carried forward,
3. The decision to pay interim dividends is taken by an extraordinary general meeting of the members.
4. The payment is made once the Company has obtained the assurance that the rights of the significant creditors of the Company are not threatened.

Title IV: Winding-up - Liquidation

Art. 20. In the event of dissolution of the corporation, liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the meeting of members effecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

Art. 21. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of August 10, 1915 on commercial companies and amendments thereto.

Declaration

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions enumerated in article 183 of the law of August 10, 1915, on commercial companies and expressly states that they have been fulfilled.

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the company as a result of its formation are estimated at approximately ninety thousand Luxembourg Francs (LUF 90,000.-).

For the purpose of registration, the share capital is evaluated at two million sixteen thousand nine hundred ninety-five Luxembourg Francs (LUF 2,016,995.-).

Resolutions of the sole member:

The prenamed sole member, representing the entire subscribed capital, has immediately taken the following resolutions:

- 1) The registered office of the corporation is: Zone Industrielle Riedgen, L-3401 Dudelange, Luxembourg.
- 2) The number of managers is fixed at five (5).
- 3) The following persons are appointed managers:
 - Mr Douglas Harckham, Vice-President and General Manager of JOHN ZINK COMPANY EUROPEAN OPERATIONS, residing at Red Brick House, Old Bursledon, Hants, SO31 8DJ, United Kingdom;
 - Mr Manuel Martinez, Managing Director of JOHN ZINK INTERNATIONAL, S.à.r.l., residing at 143 Avenue Gaston Diderich, L-1420, Luxembourg;
 - Mr Urban E. Monsch, European Business Leader of KOCH-GLITSCH EUROPEAN OPERATIONS, residing at Via Marconi 17, 250 Paratico BS, Italy;

- Mr Ian H. Elson, Vice-President and General Manager of KOCH MEMBRANE SYSTEMS EUROPEAN OPERATIONS, residing at Shady Oaks, Higher Penley, Wrexham LL13 0NB, Wales, United Kingdom; and
 - Mr Michael J. Kershaw, Vice President of Finance for KOCH CHEMICAL TECHNOLOGY GROUP, LLC residing at 903 N. Cypress, Wichita, Kansas, 67206, USA.

4) The initial term of office of the managers shall end at the annual general member's meeting to be held in 2002.

5) Mr Douglas Harckham, prenamed, is appointed as Chairman of the board of managers for a term ending at the annual general members' meeting to be held in two thousand two (2002);

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a German version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the German text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Es folgt die deutsche Fassung:

Im Jahre zweitausendundeins, am sechszwanzigsten Juli.

Vor der unterzeichnenden Marthe Thyes-Walch, Notar mit Amtssitz in Luxemburg, Grossherzogtum Luxemburg, handelnd in Vertretung ihres verhinderten Kollegen Leon Thomas, genannt Tom Metzler, Notar mit Amtssitz in Luxemburg-Bonneweg, Grossherzogtum Luxemburg.

Ist erschienen:

KOCH-GLITSCH, Inc., mit eingetragenem Sitz in 515 South Kansas Ave., Topeka, Kansas, 66603, Vereinigte Staaten von Amerika und Hauptgeschäftsort in 4111 East 37th Street North, Wichita, Kansas, Vereinigte Staaten von Amerika, eine Gesellschaft gegründet unter dem Recht des Staates Kansas, Vereinigte Staaten von Amerika,

Vertreten durch Herrn Albert Wildgen, Rechtsanwalt, wohnhaft in Luxemburg aufgrund einer privatschriftlichen Vollmachterteilung, ausgestellt in Wichita, Kansas, Vereinigte Staaten von Amerika, am 19. Juli 2001.

Die Vollmacht wird nach ne varietur-Unterzeichnung durch die Erschienene und dem Notar dieser Urkunde zum Zwecke der Einregistrierung beigefügt werden.

Die Erschienene, vertreten wie vorgenannt, ersucht den unterzeichneten Notar, die Satzung einer von ihr zu gründenden Gesellschaft mit beschränkter Haftung aufzunehmen.

Titel I: Name - Dauer - Gesellschaftssitz - Gesellschaftszweck

Art. 1. Hiermit wird zwischen dem Zeichner und all denen Personen, welche später Gesellschafter der Gesellschaft werden, eine Gesellschaft in Form einer Gesellschaft mit beschränkter Haftung (société à responsabilité limitée), unter der Bezeichnung KOCH CHEMICAL TECHNOLOGY GROUP, S.à.r.l. gegründet.

Art. 2. Die Dauer der Gesellschaft ist unbeschränkt.

Art. 3. Der Sitz der Gesellschaft ist in Dudelange.

Der Sitz der Gesellschaft kann innerhalb des Grossherzogtums Luxemburg nur mit der Genehmigung der Gesellschafterversammlung verlegt werden. Der Rat der Geschäftsführer hat die Befugnis, Niederlassungen oder andere Büros sowohl in Luxemburg als auch im Ausland zu eröffnen.

Art. 4. Zweck der Gesellschaft ist es Beteiligungen in welcher Form auch immer in luxemburgischen oder ausländischen Gesellschaften zu halten, ebenso wie der Erwerb durch Kauf, Zeichnung oder sonstwie und die Abtretung durch Verkauf, Tausch oder sonstwie von Aktien, Anleihen, Schuldanererkennungen und Wertpapieren im allgemeinen, sowie das Halten, die Verwaltung, die Überwachung und Betreuung dieser Wertpapiere.

Die Gesellschaft kann sich beteiligen an der Gründung und der Betreuung von Finanz-, Industrie- und Handelsunternehmen in Luxemburg und im Ausland und diese in jeder Hinsicht unterstützen, sei es durch die Gewährung von Darlehen, Garantien oder in anderer Weise.

Des weiteren ist der Zweck der Gesellschaft der Erwerb, der Verkauf und die Verwaltung von Grundstücken.

Sie kann grundsätzlich sämtliche Kontroll- und Aufsichtsmaßnahmen unternehmen, sowie jede Handlung ausführen, die sie für die Verfolgung und Entwicklung des Gesellschaftszweckes für notwendig erachtet.

Titel II: Gesellschaftskapital und Geschäftsanteile

Art. 5. Das Stammkapital der Gesellschaft beträgt fünfzigtausend Euro (EUR 50.000,-) eingeteilt in fünfzig (50) Geschäftsanteile zu je eintausend Euro (EUR 1.000,-).

Alle Geschäftsanteile sind durch den Zeichner gezeichnet und vollständig bar eingezahlt worden und der Nachweis über diese Zahlung ist dem unterzeichneten Notar erbracht worden, so dass der Betrag von fünfzigtausend Euro (EUR 50.000,-) von heute ab der Gesellschaft zur Verfügung steht.

Art. 6. Jede ordnungsmässige Gesellschafterversammlung wird die Gesamtheit der Gesellschafter der Gesellschaft vertreten. Sie wird die ausgedehntesten Befugnisse haben, alle Handlungen bezüglich der Geschäfte der Gesellschaft anzuordnen, zu vollstrecken oder zu ratifizieren.

Sofern das Gesetz nichts Gegenteiliges vorsieht, werden die Beschlüsse der ordnungsgemäss einberufenen Gesellschafterversammlung mit einfacher Mehrheit der anwesenden und abstimmenden Gesellschafter angenommen.

Das Stammkapital sowie die Artikel dieser Satzung können zu jeder Zeit durch den Beschluss des alleinigen Gesellschafters oder durch die Mehrheit der Gesellschafter, die mindestens 3/4 des Stammkapitals der Gesellschaft vertreten, geändert werden. Die Änderung der Nationalität der Gesellschaft kann nur durch den einstimmigen Beschluss der Ge-

sellschafter herbeigeführt werden. Falls alle Gesellschafter bei der Gesellschafterversammlung anwesend oder vertreten sind und falls sie erklären, dass sie über die Tagesordnung informiert wurden, kann die Gesellschafterversammlung ohne vorherige Einberufung abgehalten werden.

Art. 7. Jeder Geschäftsanteil berechtigt zur Abgabe einer Stimme bei einer ordentlichen und ausserordentlichen Gesellschafterversammlung.

Die Gesellschaft wird nur einen einzigen Eigentümer pro Geschäftsanteil anerkennen; falls ein Geschäftsanteil im Besitz von mehr als einer Person ist, hat die Gesellschaft das Recht die Ausübung aller Rechte des betreffenden Geschäftsanteils aufzuheben, bis dass eine Person als alleiniger Eigentümer in den Beziehungen mit der Gesellschaft benannt wurde.

Jeder Geschäftsanteil berechtigt zur Zuteilung des erzielten Gewinnes der Gesellschaft im direkten proportionalen Verhältnis zu den bestehenden Geschäftsanteilen.

Art. 8. Sofern die Gesellschaft nur einen Gesellschafter hat, verfügt dieser Gesellschafter über alle Befugnisse der Gesellschafterversammlung.

Die Entscheidungen des alleinigen Gesellschafters, die er im Rahmen des ersten Absatzes trifft, werden in einem Protokoll festgehalten oder schriftlich gefasst.

Ausserdem werden Verträge zwischen ihm und der Gesellschaft, die er vertritt, in einem Protokoll festgehalten oder schriftlich errichtet.

Dennoch gilt diese letztgenannte Vorschrift nicht für die laufenden Geschäfte, die unter normalen Umständen geschlossen werden.

Art. 9. Hat die Gesellschaft zwei Gesellschafter, dann sind die Geschäftsanteile zwischen den Gesellschaftern frei übertragbar.

Die Übertragung von Geschäftsanteilen an Nichtgesellschafter bedarf des Beschlusses der Gesellschafterversammlung, der mit mindestens einer 3/4 Mehrheit des vertretenen Stammkapitals gefasst wird.

Im Falle des Todes eines Gesellschafters bedarf die Übertragung von Geschäftsanteilen an Nichtgesellschafter der Zustimmung der Geschäftsanteilsinhaber, die mindestens 3/4 der überlebenden Gesellschafter ausmachen. In diesem Fall ist die Genehmigung jedoch dann nicht erforderlich, wenn die Geschäftsanteile entweder an Erben auf Grund des Pflichtanteils oder an die Ehefrau übertragen werden.

Art. 10. Tod, Verlust der Geschäftsfähigkeit, Konkurs, Auflösung oder Insolvenz des alleinigen Gesellschafters oder eines Gesellschafters haben nicht die Beendigung der Gesellschaft zur Folge.

Art. 11. Gläubiger, Rechtsnachfolger der Gesellschafter oder Erben können in keinem Fall Antrag auf Siegelanlegung am Gesellschaftseigentum oder Gesellschaftsdokumenten stellen.

Titel III: Verwaltung

Art. 12. Die Gesellschaft hat Rat von Geschäftsführern, der mindestens aus drei (3) und maximal aus sieben (7) Geschäftsführern besteht, die jedoch nicht Gesellschafter der Gesellschaft sein müssen.

Die Geschäftsführer werden durch die Gesellschafterversammlung bestellt und abberufen. Die Gesellschafterversammlung bestimmt die Befugnisse, das Entgelt und die Dauer des Mandats.

Der Gesellschafter bestimmt aus den Geschäftsführern einen Vorsitzenden. Der auf diese Weise zum Vorsitzenden bestimmte Geschäftsführer soll dieses Amt nicht länger als zwei (2) Jahre ausüben.

Art. 13. Der Rat der Geschäftsführer kann einen Sekretär bestimmen, der nicht zwingend Geschäftsführer sein muss, der verantwortlich sein wird, die Protokolle der Geschäftsführerversammlungen und der Gesellschafterversammlungen aufzunehmen.

Der Rat der Geschäftsführer tritt auf die Einberufung des Vorsitzenden oder zweier Geschäftsführer am in der Einberufung angegebenen Ort zusammen.

Ein schriftliches Einberufungsschreiben einer Versammlung der Geschäftsführer ist sämtlichen Geschäftsführern spätestens vierundzwanzig Stunden vor der angesetzten Versammlung auszuhändigen, es sei denn, dass es sich um einen Eilfall handelt, dann sind jedoch diese Umstände in der Einberufung zur Versammlung darzulegen. Auf diese Einberufungsformalitäten kann verzichtet werden, wenn jeder Geschäftsführer schriftlich oder per Kabel, Telegramm, Telex oder Telefax oder per Email seine Zustimmung erteilt. Getrennte Einberufungen sind dann nicht erforderlich, wenn es sich um solche Versammlungen handelt, die von Zeit zu Zeit an bestimmten Orten, die in einer Liste mit einem Zeitplan aufgeführt werden, die vorher durch den Beschluss des Rates der Geschäftsführer genehmigt wurde.

Jeder Geschäftsführer kann an jeder Sitzung des Rates der Geschäftsführer durch eine schriftliche oder per Kabel, Telegramm, Telex oder Telefax gegebene Vollmacht an einen anderen Geschäftsführer teilnehmen.

Für den Fall, dass nur eine Geschäftsführer bei einer Versammlung der Geschäftsführer anwesend ist, kann dieser Geschäftsführer einen Sekretär bestimmen, der nicht Geschäftsführer der Gesellschaft sein muss, um ihn bei der Abhaltung der Versammlung zu unterstützen.

Beschlüsse können schriftlich oder per Kabel, Telegramm, Telex oder Telefax oder per Email gefasst werden.

Der Rat der Geschäftsführer ist nur beratungs- und handlungsfähig, wenn wenigstens die Mehrheit der Geschäftsführer anwesend oder vertreten ist bei der Versammlung der Geschäftsführer. Entscheidungen können nur getroffen werden, wenn die Mehrheit der Stimmen des Geschäftsführer bei dieser Versammlung anwesend oder vertreten sind.

Auf Grund besonderer Geschäftsdringlichkeit und von Zeit zu Zeit können anstatt von Versammlungen, schriftliche Beschlüsse, welche von allen Geschäftsführern gutgeheissen und unterschrieben werden gefasst werden, die genauso rechtswirksam sind wie Beschlüsse, die in einer Versammlung der Geschäftsführer getroffen werden.

Art. 14. Das Protokoll einer jeden Versammlung des Rates der Geschäftsführer wird durch den Vorsitzenden, in seiner Abwesenheit durch seinen stellvertretenden Vorsitzenden unterzeichnet.

Kopien oder Auszüge dieser Protokolle, die einer gerichtlichen Verfolgung dienen könnten oder sonstwie müssen durch den Vorsitzenden, den Sekretär oder durch zwei Geschäftsführer unterzeichnet werden.

Art. 15. Der Rat der Geschäftsführer verfügt über die weitestgehenden Befugnisse, jegliche Verwaltungs- und Verfügungsverhandlungen im Interesse der Gesellschaft vorzunehmen, ausser diejenigen, die der Gesellschafter von Zeit zu Zeit vorher ausnimmt.

Sämtliche Befugnisse, die nicht ausdrücklich durch das Gesetz der Generalversammlung der Gesellschafter vorbehalten sind, fallen in die Zuständigkeit des Rates der Geschäftsführer.

Der Rat der Geschäftsführer kann seine Befugnisse betreffend die tägliche Geschäftsführung und Angelegenheiten der Gesellschaft, sowie die Vertretung der Gesellschaft betreffend solche Geschäftsführung und Angelegenheiten, mit dem vorherigen Beschluss der Gesellschafterversammlung, an ein oder mehrere Geschäftsführer oder an ein Komitee (dessen Mitglieder nicht zwingenderweise Geschäftsführer der Gesellschaft sein müssen) übertragen, welche unter den Bedingungen und Befugnissen, die von den Geschäftsführern festgelegt werden, beraten und beschliessen. Der Rat der Geschäftsführer kann mit dem vorherigen Beschluss der Gesellschafterversammlung, jegliche Befugnisse und Sondervollmachten an jede Person, welche nicht zwingenderweise Geschäftsführer sein muss, übertragen, Angestellte einstellen oder absetzen und ihre Bezüge festsetzen.

Art. 16. Die Gesellschaft wird durch die gemeinsame Unterschrift von zwei Geschäftsführern oder durch die Einzelunterschrift der Person, welcher solche Vertretungsmacht vom Rat der Geschäftsführer übertragen werden wird, verpflichtet.

Art. 17. In Ausübung ihres Mandats sind die Geschäftsführer nicht persönlich haftbar für die Verpflichtungen der Gesellschaft. Als Vertreter der Gesellschaft sind sie verantwortlich für die gewissenhafte Ausführung der ihnen obliegenden Pflichten.

Art. 18. Das Geschäftsjahr der Gesellschaft beginnt am 1. Januar eines jeden Jahres und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres.

Ausnahmsweise beginnt das erste Geschäftsjahr am heutigen Tage der Gesellschaftsgründung und endet am 31. Dezember zweitausendzwei.

Art. 19. Am Ende eines jeden Geschäftsjahres wird durch den Rat der Geschäftsführer ein Jahresabschluss erstellt und den Gesellschaftern am Sitz der Gesellschaft zur Verfügung gestellt

Vom jährlichen Reingewinn der Gesellschaft werden 5% zur Bildung von Rücklagen verwendet. Diese zwingende Verpflichtung zur Bildung von gesetzlichen Rücklagen endet, wenn die Rücklagen einen Betrag erreicht haben, der 10% des Stammkapitals der Gesellschaft entspricht.

Auf Empfehlung des Rates der Geschäftsführer entscheidet die Gesellschafterversammlung durch Beschluss über die Verwendung des jährlichen Gewinnes.

Vorschüsse auf Dividenden können zu jeder Zeit unter den nachfolgenden Bedingungen ausgezahlt werden:

1. der Geschäftsführer/Rat der Geschäftsführer stellt einen Zwischenabschluss auf,
2. dieser Zwischenabschluss weist eine positive Bilanz auf, einschliesslich der übertragenen Gewinne
3. die Entscheidung Vorschüsse auf Dividenden zu gewähren ist anlässlich einer ausserordentlichen Generalversammlung der Gesellschafter gefasst worden.
4. Die Zahlungen erfolgen nachdem die Gesellschaft die Sicherheit erhalten hat, dass Rechte der Gläubiger der Gesellschafter nicht berührt werden

Titel IV: Auflösung und Liquidation

Art. 20. Im Falle der Auflösung der Gesellschaft, wird die Liquidation durch einen oder mehrere Liquidatoren (welche natürliche Personen oder Körperschaften sein können) erfolgen, die durch die Gesellschafterversammlung ernannt werden, welche über diese Auflösung entschieden hat und ihre Befugnisse und Vergütungen festlegen wird.

Art. 21. Für alle Punkte, die nicht in der vorliegenden Satzung vorgesehen sind, gelten die Bestimmungen des Gesetzes vom zehnten August neunzehnhundertundfünfzehn über die Handelsgesellschaften wie abgeändert.

Bescheinigung

Der unterzeichnete Notar erklärt hiermit die in Artikel 183 des Gesetzes von 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften vorgesehenen Bedingungen überprüft zu haben, und bescheinigt ausdrücklich, dass sie erfüllt worden sind.

Kosten

Die Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Auslagen, unter welcher Form auch immer, welche der Gesellschaft aus Anlass ihrer Gründung entstehen werden, sind auf ungefähr neunzigtausend Luxemburger Franken (LUF 90.000,-) abgeschätzt.

Zum Zwecke der Registrierung wird das Stammkapital der Gesellschaft auf zwei Millionen sechzehntausendneuhundertfünfundneunzig Luxemburger Franken (LUF 2.016.995,-) abgeschätzt.

Beschlüsse des alleinigen Gesellschafter:

Der vorgenannte alleinige Gesellschafter, der das gesamte gezeichnete Stammkapital der Gesellschaft vertritt, fasste alsdann nach der Gründung folgende Beschlüsse:

1. Der Sitz der Gesellschaft ist: Zone Industrielle Riedgen, L-3401 Dudelange, Luxemburg.
2. Die Anzahl der Geschäftsführer beträgt fünf (5).
3. Die nachfolgenden Personen werden zu Geschäftsführern ernannt:

- Herr Douglas Harckham, VP & GM of JOHN ZINK COMPANY EUROPEAN OPERATIONS, wohnhaft in Red Brick House, Old Bursledon, Hants, SO31 8DJ, Vereinigtes Königreich;
- Herr Manuel Martinez, Managing Director of JOHN ZINK INTERNATIONAL, S.à.r.l., wohnhaft in 143, Avenue Gastion Diderich, L-1420, Luxemburg;
- Herr Urban E. Monsch, European Business Leader of KOCH-GLITSCH EUROPEAN OPERATIONS, wohnhaft in Via Marconi 17, 250 Paratico BS, Italien;
- Herr Ian H. Elson, VP & GM of KOCH MEMBRANE SYSTEMS EUROPEAN OPERATIONS, wohnhaft in Shady Oaks, Higher Penley, Wrexham LL13 0NB, Wales, Vereinigtes Königreich; und
- Herr Michael J. Kershaw, Vizepräsident von Finance für KOCH CHEMICAL TECHNOLOGY GROUP, LLC wohnhaft in 903 N. Zypern, Wichita, Kansas, 67206, USA.

4. Das Mandat der Geschäftsführer endet mit der Generalversammlung der Gesellschafter im Jahre 2002.

5. Herr Douglas Harckham, vorgenannt, wird zum Vorsitzenden des Rates der Geschäftsführer ernannt und die Dauer seines Mandates endet mit der Generalhauptversammlung im Jahre 2002;

Der unterzeichnende Notar, der die englische Sprache beherrscht, erklärt hiermit, dass auf Wunsch der obengenannten erschienenen Partei, die vorliegende Urkunde in englischer Sprache verfasst wurde, gefolgt von einer deutschen Übersetzung. Gemäss dem Wunsch derselben Partei und im Falle von Abweichungen zwischen dem englischen und deutschen Text, ist die englische Fassung massgebend.

Worüber Urkunde, geschehen und aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Verlesung der Urkunde in der Sprache der Erschienenen, welche dem Notar nach Namen, Vornamen, Stand und Wohnsitz bekannt sind, hat dieselbe mit dem Notar die vorliegende Urkunde unterzeichnet.

Gezeichnet: A. Wildgen, M. Thyès-Walch.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2001, vol. 9CS, fol. 92, case 2. – Reçu 20.170 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Abschrift auf stempelfreies Papier dem Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, zwecks Veröffentlichung erteilt.

Luxemburg-Bonneweg, den 7. August 2001.

T. Metzler.

(50494/222/374) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

MARZOLI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 71.417.

L'an deux mille un, le trente et un juillet.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MARZOLI INTERNATIONAL S.A., avec siège social à L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, le 20 août 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 852 du 15 novembre 1999,

immatriculée au registre de commerce de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 71.417.

Bureau

La séance est ouverte à 14.45 heures sous la présidence de Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Carine Evrard, licenciée en lettres modernes, demeurant à Hagondange (France).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant à Strassen.

Composition de l'assemblée

Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Exposé de Monsieur le Président

Monsieur le Président expose et requiert le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- La présente assemblée a l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Modification de l'article 8 des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante:

«Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des votants, devant comporter obligatoirement le vote d'un administrateur investi des pouvoirs de la catégorie A et le vote d'un administrateur investi des pouvoirs de la catégorie B.»

2. Modification de la première phrase de l'article 12 des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante:

«Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, dont obligatoirement une signature de la catégorie A et une autre signature de la catégorie B, ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.»

3. Décharge accordée à deux administrateurs démissionnaires, confirmation de Monsieur Lodovico Camozzi comme administrateur de catégorie B et nomination de trois nouveaux administrateurs, à savoir:

- Monsieur Pierre Lentz, administrateur de catégorie A
- Monsieur John Seil, administrateur de catégorie A
- Monsieur François Kirschmann, administrateur de catégorie B.

II.- Il existe actuellement 310 (trois cent dix) actions d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent Euros) chacune, représentant l'intégralité du capital social de EUR 31.000,- (trente et un mille Euros).

Il résulte de la liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées.

L'assemblée peut donc délibérer valablement sur les points à l'ordre du jour, sans qu'il soit besoin de justifier de l'accomplissement des formalités relatives aux convocations.

Constatation de la validité de l'assemblée

L'exposé de Monsieur le Président, après vérification par le scrutateur, est reconnu exact par l'assemblée. Celle-ci se considère comme valablement constituée et apte à délibérer sur les points à l'ordre du jour.

Monsieur le Président expose les raisons qui ont motivé les points à l'ordre du jour.

Résolutions

L'assemblée aborde l'ordre du jour et, après avoir délibéré, elle prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 8 des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante:

«Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des votants, devant comporter obligatoirement le vote d'un administrateur investi des pouvoirs de la catégorie A et le vote d'un administrateur investi des pouvoirs de la catégorie B.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 12 des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante:

«Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, dont obligatoirement une signature de la catégorie A et une autre signature de la catégorie B, ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.»

Troisième résolution

L'assemblée générale accorde décharge aux deux administrateurs démissionnaires Messieurs Attilio Mario Camozzi et Giovanni Camozzi.

L'assemblée générale confirme Monsieur Lodovico Camozzi comme administrateur de catégorie B et nomme trois nouveaux administrateurs, à savoir:

- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant à Strassen, administrateur de catégorie A;
- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern, administrateur de catégorie A;
- Monsieur François Kirschmann, conseiller financier, demeurant à Morges (Suisse), administrateur de catégorie B.

Clôture

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

Frais

Le montant des frais, rémunérations et charges, incombant à la société en raison des présentes, est estimé sans nul préjudice à la somme de quarante mille francs luxembourgeois (LUF 40.000,-).

Dont procès-verbal, fait et dressé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et après lecture de tout ce qui précède, donnée en langue connue de l'assemblée, les membres du bureau, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ont signé le présent procès-verbal avec Nous, Notaire.

Signé: J. Seil, C. Evrard, P. Lentz, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2001, vol. 130S, fol. 66, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 7 août 2001.

T. Metzler.

(50775/222/92) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

MARZOLI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 71.417.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 7 août 2001.

Signature.

(50776/222/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

DEUTSCHE POSTBANK VERMÖGENS-MANAGEMENT S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2633 Senningerberg, 2, route de Trèves.
H. R. Luxemburg B 72.338.

AUSZUG

Gemäss den Vorschriften des Luxemburger Gesetzes vom 31. Mai 1999 wurde mit sofortiger Wirkung der bisherige Mandatsvertrag vom 1. Dezember 1999 durch einen unbefristeten Domizilierungsvertrag im Sinne des Rundschreibens CSSF 01/29 zwischen den nachstehend genannten Gesellschaften ersetzt:

- DEUTSCHE POSTBANK VERMÖGENS-MANAGEMENT S.A., eine Aktiengesellschaft Luxemburger Rechts, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister beim Bezirksgericht Luxemburg unter der Nummer B 72.338, gegründet gemäss Urkunde des Notars Frank Baden am 29. Oktober 1999, als domizilierte Gesellschaft;

- DEUTSCHE POSTBANK INTERNATIONAL S.A., eine Aktiengesellschaft Luxemburger Rechts mit Sitz in L-2633 Senningerberg, 2, route de Trèves, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister beim Bezirksgericht zu Luxemburg unter der Nummer B 43.851, gegründet gemäss Urkunde des Notars Paul Frieders am 30. April 1993, als Domizilagentin.

Senningerberg, der 10. Juli 2001.

Für DEUTSCHE POSTBANK INTERNATIONAL S.A.

Unterschriften

Domizilagentin

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2001, vol. 556, fol. 37, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50271/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

FARFISA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 70.555.

Le bilan de la société au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2001, vol. 556, fol. 52, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Il résulte d'une résolution prise par le Conseil d'Administration du 25 juin 2001 que le siège social a été transféré de L-2520 Luxembourg, 21-25, allée Scheffer à L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée générale ordinaire du 13 juillet 2001 que:

Le capital souscrit de la société est converti de francs luxembourgeois en euros avec effet au 1^{er} janvier 2001 et par application du taux de change de 1 euro=40,3399 LUF.

La valeur nominale des actions est supprimée.

L'article 3 alinéa 1^{er} des statuts est modifié pour avoir la teneur suivante:

Dans la version anglaise:

«The subscribed capital is set at ten million three hundred thirty-seven thousand one hundred fifty-nine euro and ninety-eight cents (10,337,159.98 EUR) consisting of three hundred thirty-three thousand six hundred (333,600) shares with no nominal value.»

Dans la version française:

«Le capital souscrit est fixé à dix millions trois cent trente-sept mille cent cinquante-neuf euro et quatre-vingt-dix-huit cents (1.337.159,98 EUR) représenté par trois cent trente-trois mille six cents (333.600) actions sans valeur nominale.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(50298/793/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

DEXIA GREATER CHINA, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 53.904.

Suite aux décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2001, le Conseil d'Administration se compose comme suit:
- M. Marc-André Bechet,
DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg;
- M. Han Eng Juan,
DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Singapore Branch, 9 Raffles Place, HEX 22-01, Republic Plaza, Singapore 048619;
- M. Jean-Yves Maldague,
DEXIA ASSET MANAGEMENT BELGIUM, 180, rue Royale, B-1000 Bruxelles;
- Mme Loo Yeh Tan,
DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Singapore Branch, 9, Raffles Place, HEX 22-01, Republic Plaza, Singapore 048619.

Pour DEXIA GREATER CHINA, SICAV

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2001, vol. 556, fol. 52, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50272/006/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

DEXIA MONEY MARKET, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 26.803.

Suite aux décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2001, le Conseil d'Administration se compose comme suit:
- M. Marc-André Bechet, DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg
- M. Joseph Bosch, DEXIA ASSET MANAGEMENT, rue Royale, 180, B-1000 Bruxelles
- M. Mario Guetti, DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg
- M. Bernard Herman, DEXIA ASSET MANAGEMENT, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
- M. Daniel Kuffer, DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg
- M. Jean-Yves Maldague, DEXIA ASSET MANAGEMENT, rue Royale, 180, B-1000 Bruxelles
- M. Dominique Manderlier, DEXIA ASSET MANAGEMENT, rue Royale, 180, B-1000 Bruxelles
- Mme Laurence Rapailerie, DEXIA BANQUE, 44, boulevard Pacheco, B-1000 Bruxelles.

Pour DEXIA MONEY MARKET, SICAV

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2001, vol. 556, fol. 52, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50273/006/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

ITECH PROFESSIONALS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8228 Mamer, 23, rue Nicolas Flener.
R. C. Luxembourg B 60.349.

*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Annuelle du 13 septembre 2000
tenue au siège de la société*

Résolutions

La démission d'INTERCONSULT comme Commissaire aux Comptes est acceptée avec effet immédiat.
L'Assemblée nomme Monsieur Marcel Stephany, nouveau Commissaire aux Comptes.
Son mandat viendra à échéance à la fin de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2001.

Pour extrait conforme

ITECH PROFESSIONALS

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 41, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50354/536/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

DEXTRE PRIMO, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2342 Luxembourg, 42, rue Raymond Poincaré.
R. C. Luxembourg B 52.567.

Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} juillet 2001

1. Conversion du capital social de la société en euros, conformément à la loi du 10 décembre 1998, pour le porter de son montant actuel de LUF 1.000.000,- (un million de francs luxembourgeois) à EUR 24.789,35 (vingt-quatre mille sept cent quatre-vingt-neuf euros et trente-cinq cents) avec effet rétroactif au 1^{er} janvier.

2. Augmentation du capital social de la société de EUR 210,65 (deux cent dix euros et soixante-cinq cents) afin d'arrondir son montant à EUR 25.000,- (vingt-cinq mille euros).

3. Fixation de la valeur nominale d'une part sociale à EUR 25,- (vingt-cinq euros) et le nombre de parts sociales à 1.000 (mille).

4. Souscription et répartition à parts égales du nombre de parts sociales entre les associés existants.

4. Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article X des statuts pour lui donner la teneur suivante «Le capital social de la société est fixé à vingt-cinq mille euros (EUR 25.000,-) divisé en mille (1.000) parts sociales ayant chacune valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-).

Pour extrait.

Pour DEXTRE PRIMO, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2001, vol. 556, fol. 53, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50274/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

DOLLMAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 63.703.

Le bilan de la société au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2001, vol. 556, fol. 52, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Il résulte d'une résolution prise par le Conseil d'Administration tenu en date du 9 juillet 2001 que le siège social de la société a été transféré de L-2520 Luxembourg, 21-25, allée Scheffer à L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée générale ordinaire tenue le 23 juillet 2001 que:

Le capital souscrit de la société est converti de francs luxembourgeois en euros avec effet au 1^{er} janvier 2001 et par application du taux de change de 1,- EUR=40,3399 LUF.

La valeur nominale des actions est supprimée.

L'article 3 alinéa 1^{er} des statuts est modifié pour avoir la teneur suivante:

«**Art. 3. Premier alinéa.** Le capital souscrit est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents (EUR 30.986,69) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans valeur nominale, entièrement libérées.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(50276/793/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

ELI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 61.091.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 3 août 2001 à 14.00 heures au siège social de la société

L'assemblée a décidé à l'unanimité de remplacer les deux gérants administratifs Monsieur Vakoulenko et de Monsieur Stepanov et d'exploiter les activités de la société à partir du 3 août 2001 avec un seul gérant administratif et technique, c'est à dire Mme Ioulia Mitrofanova demeurant boulevard Marcel Cahen 11, L-1311 Luxembourg.

Luxembourg, le 6 août 2001.

ELI, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2001, vol. 556, fol. 52, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50283/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

EICHHOF FINANCE AG, Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 18, rue Dicks.
R. C. Luxembourg B 60.975.

Le bilan au 30 septembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 41, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2001.

Signature.

(50278/250/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

EICHHOF FINANCE AG, Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 18, rue Dicks.
R. C. Luxembourg B 60.975.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui a eu lieu le 29 juin 2001 à Luxembourg

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

- L'assemblée a décidé d'affecter le résultat de l'exercice clôturant au 30 septembre 2000 comme suit:

Résultat de l'exercice.	25.388,00 CHF
Résultats reportés des exercices antérieurs.	468.355,00 CHF
Affectation 5% à la Réserve Légale	1.269,00 CHF
Solde à reporter.	<u>469.624,00 CHF</u>

- L'assemblée a décidé de donner décharge aux administrateurs:

- Monsieur Werner Dubach,
- Monsieur Bruno Schmidiger,
- Monsieur Adrian Bodmer,

ainsi qu'au commissaire aux comptes KPMG FIDES PEAT

pour l'exercice de leur mandat jusqu'au 30 septembre 2000;

- l'assemblée a décidé de reconduire pour une période d'une année les mandats des administrateurs suivants:

- Monsieur Werner Dubach,
- Monsieur Bruno Schmidiger,
- Monsieur Adrian Bodmer:

Leurs mandats expireront lors de la prochaine assemblée générale statutaire appelée à se prononcer sur les comptes de la société au 30 septembre 2001;

- l'assemblée a décidé de reconduire le mandat du commissaire aux comptes KPMG FIDES PEAT jusqu'à la prochaine assemblée statutaire clôturant les comptes au 30 septembre 2001.

Pour EICHHOF FINANCE AG

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 41, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50279/250/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

EIP PARTICIPATION S 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 81.994.

Extrait des résolutions adoptées par l'Assemblée Générale le 9 juillet 2001

L'Assemblée décide d'augmenter le nombre d'administrateurs de trois (3) à quatre (4) et de nommer comme nouvel administrateur:

Monsieur Olivier Thoral, Directeur Financier et Administratif AXA REIM, 61, rue La Fayette, 75439 Paris cédex 09.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EIP PARTICIPATION S 1, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 46, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50281/267/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

E.B. TRANS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Wandhaff-Cap, 7-9, rue d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 38.281.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2001, vol. 555, fol. 82, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE

Signature

(50277/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

EIP PARTICIPATION S 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 81.995.

Extrait des résolutions adoptées par l'Assemblée Générale le 9 juillet 2001

L'Assemblée décide d'augmenter le nombre d'administrateurs de trois (3) à quatre (4) et de nommer comme nouvel administrateur:

Monsieur Olivier Thorat, Directeur Financier et Administratif AXA REIM, 61, rue La Fayette, 75439 Paris cédex 09.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EIP PARTICIPATION S 2, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 46, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50282/267/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

EMERGE MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 48.600.

Le bilan au 28 février 1999, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 46, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour EMERGE MANAGEMENT S.A., Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

(50284/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

NFZ INTERNATIONAL FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2220 Findel, 672, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 24.663.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions circulaires du Conseil d'Administration du 2 juillet 2001 que:

M. Peter Haber a démissionné de son poste d'Administrateur et Président du Conseil d'Administration, avec effet au 30 juin 2001;

M. Claude Lacasse a démissionné de son poste d'Administrateur, avec effet au 30 juin 2001;

M. Richard Mandl a été nommé Président du Conseil d'Administration en remplacement de M. Peter Haber, avec effet au 1^{er} juillet 2001;

M. Lars Højberg a été nommé Administrateur en remplacement de M. Claude Lacasse, avec effet au 1^{er} juillet 2001.

Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour NFZ INTERNATIONAL FUND, SICAV

NORDEA BANK S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2001, vol. 556, fol. 53, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50388/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

EMERGING MARKETS TRUST FUND.

Les comptes semi-annuels de EMERGING MARKETS TRUST FUND, enregistrés à Luxembourg, le 7 août 2001, vol. 566, fol. 55, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour CAPITAL INTERNATIONAL MANAGEMENT COMPANY

R. Theissen

Deputy Managing Director

For and behalf of CHASE MANHATTAN BANK LUXEMBOURG S.A.

(50285/013/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

ENNERY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 51.807.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2001, vol. 555, fol. 82, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE

Signature

(50286/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

EREME, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 4, rue Carlo Hemmer.

R. C. Luxembourg B 6.152.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour EREME

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 42, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50291/267/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

GIWOTEE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: LUF 500.000,- .

Siège social: L-1946 Luxembourg, 9-11, rue Louvigny.

R. C. Luxembourg B 59.998.

Assemblée générale extraordinaire

L'assemblée est ouverte à 18.00 heures.

Ordre du jour:

- Modification du siège social

Tous les associés sont présents de façon que l'intégralité du capital de la société est représentée par:

Madame Martha Gisquere-Woletz (500 parts).

L'associée décide de transférer le siège social de la société en vertu de l'article 3 des statuts ensemble les dispositions de la loi sur les sociétés commerciales.

Il sera transféré du 22, rue Philippe II à L-1640 Luxembourg, vers le 9-11, rue Louvigny à L-1946 Luxembourg, à compter du 31 août 2001.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée extraordinaire est close à 18.15 heures.

Fait et passé à Luxembourg, le 6 août 2001.

M. Gicquere-Woletz.

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 50, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50319/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

**HT-LUX S.A., ENTREPRISE GENERALE DE CONSTRUCTION HOCHTIEF-LUXEMBOURG,
Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-1852 Luxembourg, 9, rue Kalchesbrück.
H. R. Luxembourg B 18.517.

Gegründet gemäss Urkunde, aufgenommen durch Notar André Prost, mit Amtswohnsitz in Luxembourg, am 10. Juli 1981, veröffentlicht im Mémorial C vom 15. Oktober 1981, Nummer 221. Die Satzung wurde abgeändert durch Urkunde aufgenommen durch Notar Jean Seckler, mit Amtswohnsitz in Junglinster, am 19. Mai 1988, veröffentlicht im Mémorial C vom 4. August 1988, Nummer 210, durch Urkunde aufgenommen durch Notar Jacques Delvaux, mit Amtswohnsitz in Esch-sur-Alzette am 13. August 1991, veröffentlicht im Mémorial C vom 11. März 1992, Nummer 81, durch Urkunde aufgenommen durch Notar André Schwachtgen, mit Amtswohnsitz in Luxembourg, am 11. Dezember 1997, veröffentlicht im Mémorial C vom 27. März 1998, Nummer 184 und durch Urkunde aufgenommen durch Notar André-Jean-Joseph Schwachtgen, mit Amtswohnsitz in Luxembourg, am 25. Oktober 2000, veröffentlicht im Mémorial C vom 16. November 2000, Nummer 842.

Der Jahresabschluss zum 31. Dezember 2000, eingetragen in Luxembourg, am 7. August 2001, Volumen 556, Folio 51, Case 9, wurde beim registre de commerce et des sociétés von und in Luxembourg, am 8. August 2001 vorgelegt.

ERGEBNISZUWEISUNG

- Vortrag auf neue Rechnung /J. EUR 8.751.361,25

Verwaltungsrat

- Herr Heinz-Gerd Schumacher, Diplom-Ökonom, wohnhaft in Moers (Deutschland)
- Herr Heiner Helbig, wohnhaft in Hilden (Deutschland)
- Herr Matthias Böning, wohnhaft in Dormagen (Deutschland).

Abschlussprüfer

- DELOITTE ET TOUCHE, Société Anonyme, mit Sitz in 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen.
- Ihre Mandate enden mit der ordentlichen Hauptversammlung, die über das Geschäftsjahr 2001 befindet. Zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations erteilt.

Strassen, den 3. August 2001.

Für *ENTREPRISE GENERALE DE CONSTRUCTION HOCHTIEF-LUXEMBOURG S.A. «HT-LUX S.A.»*

DELOITTE ET TOUCHE S.A.

E. Schmit

Partner

(50287/507/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

ESPACE ARIANE IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 64.053.

Le bilan au 31 août 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 44, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

ESPACE ARIANE IMMOBILIERE S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(50292/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

FENER@WEB S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 51.483.

Le bilan au 30 juin 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 44, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

FENER@WEB S.A.

Signatures

Administrateurs

(50300/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

EMAS S.A., EUROPEAN MARKET ADVICES AND SERVICES, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 60.008.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2001, vol. 555, fol. 82, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE

Signature

(50295/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

EMAS S.A., EUROPEAN MARKET ADVICES AND SERVICES, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 60.008.

—
Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire du 5 juin 2001

1. La valeur nominale des actions est supprimée.

2. Le capital social de LUF 1.250.000,- (un million deux cent cinquante mille) est converti en EUR 30.986,69 (trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf).

3. Dans le cadre autorisé de loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euro, le capital est augmenté à EUR 32.000,00 par incorporation d'un montant de EUR 1.013,31 sur le résultat de l'année.

4. L'article 5 des statuts est modifié pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital de la société est fixé à EUR 32.000,00 représenté par 1.000 actions sans désignation de valeur nominale.»

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2001, vol. 555, fol. 82, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50296/504/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

FERRERO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 60.814.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2001, vol. 556, fol. 54, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(50301/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

GAMMA CAPITAL, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 29.014.

—
Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 4 octobre 2000

Le conseil d'administration de la société anonyme GAMMA CAPITAL réuni en date du 4 octobre 2000 à 11.30 heures a pris la décision de transférer le siège social de la société du 74, Grand-rue à L-1660 Luxembourg au 16, boulevard Royal à L-2449 Luxembourg, et ce avec effet immédiat.

Luxembourg, le 25 mai 2001.

Pour la société

V. De Maeyer

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2001, vol. 555, fol. 57, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50311/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

FONDEX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 6, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 72.402.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2001, vol. 556, fol. 25, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale du 20 juillet 2001

Le mandat des trois administrateurs Maître Albert Wildgen, Maître Tessa Stocklausen et Maître Pierre Metzler est renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.

Le mandat du commissaire aux comptes, KPMG AUDIT, est renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2001.

(50303/280/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

GESTION J.P. S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.
R. C. Luxembourg B 59.769.

Le bilan et le compte de pertes et profits au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 41, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

J. Lorang

Membre du conseil de surveillance

(50314/029/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

GESTION J.P. S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.
R. C. Luxembourg B 59.769.

Extrait du procès-verbal

L'assemblée générale de la société en commandite par actions GESTION JP S.C.A. réunie à Luxembourg, le 16 juillet 2001 a pris les résolutions suivantes:

First resolution

The Balance Sheet, Profit and Loss Account and appropriation of the results of the period ending December 31, 2000 are approved.

Second resolution

Discharge is given to the manager (gérant) for the exercise of his function up to December 31, 2000.

Third resolution

The mandates of the members of the «Conseil de Surveillance» are renewed for the period of one year and will expire at the Annual General Meeting of the year 2002.

Fourth resolution

The Meeting decides to convert the subscribed capital, with effect as from January 1st, 2001, from one billion Italian lira (ITL 1,000,000,000.-) into five hundred and sixteen thousand four hundred and fifty-six euros ninety cents (EUR 516,456.90), represented by 1,000 shares without nominal value.

Fifth resolution

The Meeting decides to amend article 5, first paragraph, of the Articles of Incorporation; which will henceforth have the following wording:

«**Art. 5.** Le capital social est de cinq cent seize mille quatre cent cinquante-six euros quatre-vingt-dix cents (EUR 516.456,90) représenté par mille (1.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

Pour extrait conforme et sincère

J. Lorang

Membre du Conseil de Surveillance

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 41, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50315/029/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

FRAZIL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 34.908.

Le bilan au 30 juin 1998, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 44, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

FRAZIL S.A.

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

(50306/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

FRAZIL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 34.908.

Le bilan au 30 juin 1999, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 44, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

FRAZIL S.A.

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

(50307/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

FRAZIL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 34.908.

Le bilan au 30 juin 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 44, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

FRAZIL S.A.

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

(50308/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

KINA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 27.726.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 49, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 2 juillet 2001

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2001:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern, Président du Conseil d'Administration

- Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg

- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Mamer.

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2001:

- AUDIEX S.A., 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

Signature.

(50361/534/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

GALBA INDUSTRIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 62.113.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2001, vol. 555, fol. 82, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE

Signature

(50309/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

GALBA INDUSTRIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 62.113.

—
Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire du 25 juin 2001

- Le capital social de LUF 5.000.000 (cinq millions) est converti en EUR 123.946,76 (cent vingt-trois mille neuf cent quarante-six virgule soixante-seize).

- L'article 3 des statuts est modifié pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social de la société est fixé à EUR 123.946,76 représenté par 1.000 actions sans désignation de valeur nominale.»

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2001, vol. 555, fol. 82, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50310/504/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

HOLDEX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 6, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 72.404.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2001, vol. 556, fol. 25, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale du 20 juillet 2001

Le mandat des trois administrateurs Maître Albert Wildgen, Maître Tessa Stocklausen et Maître Pierre Metzler est renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.

Le mandat du commissaire aux comptes, KPMG AUDIT, est renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2001.

(50333/280/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

MAREX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 6, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 72.407.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2001, vol. 556, fol. 25, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale du 20 juillet 2001

Le mandat des trois administrateurs Maître Albert Wildgen, Maître Tessa Stocklausen et Maître Pierre Metzler est renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.

Le mandat du commissaire aux comptes, KPMG AUDIT, est renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2001.

(50372/280/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

GESTION MAGMA S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.
R. C. Luxembourg B 55.623.

Le bilan et le compte de pertes et profits rectifiés au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 41, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

J. Lorang

Membre du Conseil de Surveillance

(50317/029/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

GESTION MAGMA S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.
R. C. Luxembourg B 55.623.

Le bilan et le compte de pertes et profits au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 41, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

J. Lorang

Membre du Conseil de Surveillance

(50316/029/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

GESTION MAGMA S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.
R. C. Luxembourg B 55.623.

Extrait du procès-verbal

L'assemblée générale de la société en commandite par actions GESTION MAGMA S.C.A. réunie à Luxembourg, le 16 juillet 2001 a pris les résolutions suivantes:

First resolution

The Balance Sheet, Profit and Loss Account and appropriation of the results of the period ending December 31, 2000 are approved.

Second resolution

Discharge is given to the manager (gérant) for the exercise of his function up to December 31, 2000.

Third resolution

The mandates of the members of the «Conseil de Surveillance» are renewed for the period of one year and will expire at the Annual General Meeting of the year 2002.

Fourth resolution

The Meeting decides to convert the subscribed capital, with effect as from January 1st, 2001, from one billion one hundred million two hundred thousand Italian lira (ITL 1,100,200,000.-) represented by 110,020 shares, into five hundred sixty-eight thousand two hundred and five euros eighty-eight cents (EUR 568,205.88).

Fifth resolution

The Meeting decides to increase the present converted capital by nine thousand three hundred and ninety-nine euros twelve cents (EUR 9,399.12) to bring it to five hundred seventy-seven thousand six hundred and five euros (EUR 577,605.-) represented by one hundred and ten thousand and twenty (110,020) shares with a nominal value of five euros twenty-five cents each.

Subscription - Payment

The Meeting decides to accept the subscription and payment of the increasing amount of the corporate capital by incorporation of reserves in the amount of nine thousand three hundred and ninety-nine euros twelve cents (EUR 9,399.12) and to allocate the profit of this increase to the present shareholders in proportion to its existing shares.

Sixth resolution

The Meeting decides to amend article 5, first and second paragraph, of the Articles of Incorporation, which will henceforth have the following wording:

«**Art. 5.** Le capital social est de cinq cent soixante-dix-sept mille six cent cinq euros (EUR 577.605,-). Il est divisé en cent neuf mille cent vingt (109.120) actions de commanditaire et neuf cents (900) actions de commandité de cinq euros vingt-cinq cents chacune.»

Seventh resolution

The revised 1999 accounts and the report related thereto have been approved.

Pour extrait conforme et sincère

J. Lorang

Membre du Conseil de Surveillance

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 41, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50318/029/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

GOAD INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 36.798.

Le bilan au 30 septembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 44, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

GOAD INTERNATIONAL HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(50320/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

GOAD INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 36.798.

Le bilan au 30 septembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 44, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

GOAD INTERNATIONAL HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(50321/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

ITFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 38.548.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 8 mai 2001

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 8 mai 2001 que Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, démissionne de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

En date du 8 mai 2001, le Conseil d'Administration coopte en remplacement la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Monsieur Philippe Mulliez, administrateur de sociétés, demeurant à B-Mouscron;
- Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- La société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 8 mai 2001.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 47, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50355/595/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

HALWIN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 65.552.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 7 août 2001, vol. 556, fol. 53, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2001.

HALWIN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme
Banque domiciliataire
Signatures

(50328/024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

HALWIN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 65.552.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 26 février 2001

Résolution

L'assemblée ratifie la cooptation de M. Patrick Ehrhardt décidée par le conseil d'administration en sa réunion du 24 mars 2000.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 1999 comme suit:

Conseil d'administration

MM. Federico Franzina, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;
Patrick Ehrhardt, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Mme Maryse Santini, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes

DELOITTE & TOUCHE S.A., 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen.

Pour extrait conforme

HALWIN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme
Banque domiciliataire
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2001, vol. 556, fol. 53, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50329/024/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

MATCON S.A., MATERIAUX DE CONSTRUCTION, Société Anonyme.

(anc CARRELAGES LUDWIG S.A.)

Siège social: L-8030 Strassen, 96, rue du Kiem.
R. C. Luxembourg B 64.531.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 41, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires du 11 juin 2001

«Les résolutions suivantes prendront toutes effet au 1^{er} janvier 2002:

1. L'Euro est adopté comme monnaie d'expression du capital avec effet au 1^{er} janvier 2002.
2. Le capital actuel de LUF 1.250.000,- est converti en EUR 30.986,69.
3. Le capital converti actuel est augmenté à concurrence de EUR 13,31 pour le porter de EUR 30.986,69 à EUR 31.000,- par incorporation de bénéfices reportés sans émission d'actions nouvelles.
4. Une valeur nominale de EUR 24,80 par action est adoptée.
5. L'article 5 des statuts est modifié comme suit:

«Le capital social est fixé à trente et un mille (31.000,-) Euros, représenté par cent vingt-cinq (125) actions d'une valeur nominale de EUR 24,80 chacune.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2001.

(50373/280/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

HELKIN INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 36.799.

Le bilan au 30 septembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 44, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

HELKIN INTERNATIONAL HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(50330/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

HELKIN INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 36.799.

Le bilan au 30 septembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 44, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

HELKIN INTERNATIONAL HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(50331/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

HELKIN INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 36.799.

Le bilan au 30 septembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 44, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

HELKIN INTERNATIONAL HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(50332/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

H.S.F.L. PAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 57.323.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 25 mai 2001

Résolution

1. Le conseil d'administration, dûment mandaté par l'assemblée générale du 22 février 2001, et sur base de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital social en euros et modifiant la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée, et aux différences résultant des règles d'arrondi, décide:

- de supprimer à titre transitoire la valeur nominale des actions du capital social qui était de dix mille francs luxembourgeois (10.000,- LUF) par action.

- et de convertir le capital social de la société de LUF en euros avec effet au 1^{er} décembre 2001, au cours de change de 1,- euro pour 40,3399 francs luxembourgeois et de remplacer dans les statuts toutes références au LUF par des références à l'euro.

Le capital social de vingt-quatre millions de francs luxembourgeois (24.000.000,- LUF) est converti en cinq cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent quarante-quatre euros et quarante-six eurocentimes (594.944,46 EUR).

Dans le cadre de cette conversion, le conseil d'administration décide de procéder à une augmentation du capital social par incorporation d'une partie des résultats reportés, à concurrence de cinq mille cinquante-cinq euros et cinquante-quatre eurocentimes (5.055,54 EUR). Le conseil d'administration décide par conséquent de fixer le montant du capital social à six cent mille euros (600.000,- EUR), sans création ni émission d'actions nouvelles.

2. Le conseil d'administration décide de restaurer la valeur nominale des actions du capital social et de la fixer à deux cent cinquante euros (250,- EUR) par action, chacune jouissant des mêmes droits et avantages que les actions précédemment supprimées.

3. En conséquence des résolutions qui précèdent, l'article 5 des statuts de la société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

Art. 5. «Le capital souscrit est fixé à six cent mille euros (600.000,- EUR), représenté par deux mille quatre cents (2.400) actions d'une valeur nominale de deux cent cinquante euros (250,- EUR) chacune.»

En conséquence, le conseil d'administration chargera Maître Frank Baden de la coordination des statuts et des différentes publications.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2001, vol. 555, fol. 95, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50336/200/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

H.S.F.L. PAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 57.323.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2001.

F. Baden.

(50337/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

IMM. LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 47.908.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 44, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

IMM. LUX S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(50338/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

IMMOBILIERE ESPACE KIRCHBERG A, Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 77.897.

Les statuts coordonnés au 1^{er} août 2001, enregistrés à Luxembourg, le 7 août 2001, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2001.

Signature.

(50339/507/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

INTESA LUXEMBOURG FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont informés que, en date du 3 décembre 2001, le Conseil d'administration de la Sicav a pris les décisions suivantes:

Siège Social

Le siège social est transféré de 12, rue Goethe, L-1637 Luxembourg à 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg avec effet au 1^{er} janvier 2002.

Gestionnaire en investissement, Banque dépositaire, Agent domiciliataire, Agent administratif, Agent de transfert et Agent placeur

A partir du 1^{er} janvier 2002, la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A. ayant son siège social à 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, a été désigné comme Gestionnaire en investissement, Banque dépositaire, Agent domiciliataire, Agent administratif et Agent placeur en remplacement de BANCA INTESA INTERNATIONAL S.A. De même, elle exercera les activités d'Agent de transfert pour la Sicav qui comprend notamment la fonction d'Agent payeur.

Modification de la composition du benchmark du compartiment Azionario

Le Conseil a décidé, avec effet au 14 janvier 2002, de modifier le benchmark de référence du compartiment INTESA LUXEMBOURG FUND-AZIONARIO. Le nouveau benchmark de référence sera le suivant: 85% Dow Jones Eurostoxx + 15% Dow Jones Industrial Average.

Les actionnaires pourront se procurer gratuitement le prospectus de décembre 2001, accompagné de l'addendum au prospectus daté de décembre 2001, sur simple demande auprès du siège social de la Sicav.
(00055/755/21) *Le Conseil d'Administration.*

EUROBRIDGE, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont informés que, en date du 16 octobre 2001, le Conseil d'administration de la Sicav a pris les décisions suivantes:

Siège Social

Le siège social est transféré de 12, rue Goethe, L-1637 Luxembourg à 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg avec effet au 10 décembre 2001.

Banque dépositaire, Agent domiciliaire, Service financier, Agent administratif, Agent placeur et Agent de transfert

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE ayant son siège social à 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, a été désignée Banque dépositaire, Agent domiciliaire, Service financier, Agent administratif et Agent Placeur, en remplacement de BANCA INTESA INTERNATIONAL S.A. De même, elle exercera les activités d'Agent de transfert pour la Sicav qui comprend notamment la fonction d'Agent payeur. Cette nomination est effective à partir du 10 décembre 2001.

Gestionnaire et Agent chargé de la centralisation des ordres en Italie

A partir du 1^{er} janvier 2002, NEXTRA INVESTMENT MANAGEMENT SGR S.p.A. (COMIT ASSET MANAGEMENT SGR S.p.A. jusqu'au 31 décembre 2001. Société du groupe IntesaBci ayant repris les activités liées aux Fonds d'investissement de INTESA MANAGEMENT SGR S.p.A.) ayant son siège social au 35, Foro Buonaparte, I-20121 Milano sera chargée de la gestion des différents compartiments de la Sicav de même que de la centralisation des ordres de souscriptions, remboursement et conversion en Italie, en remplacement de INTESA MANAGEMENT SGR S.p.A.

Les actionnaires pourront se procurer gratuitement le prospectus d'octobre 2001, accompagné de l'addendum au prospectus daté de décembre 2001, sur simple demande auprès du siège social de la Sicav.
(00056/755/24) *Le Conseil d'administration.*

INDUSTRIAL PARTNERSHIP, Holdingaktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Luxemburg, 15, rue de la Chapelle.

H. R. Luxemburg B 73.500.

Die Aktionäre werden hiermit zur

AUSSERORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

der Gesellschaft eingeladen, die am 31. Januar 2002 um 11.00 Uhr in Luxemburg, am Gesellschaftssitz, mit folgender Tagesordnung stattfindet:

Tagesordnung:

1. Vorlage des Jahresabschlusses und der Berichte des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars
2. Genehmigung des Jahresabschlusses sowie Ergebnisuweisung per 31. Dezember 2000
3. Entlastung des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars
4. Neuwahlen
5. Verschiedenes

I (00026/534/16)

Der Verwaltungsrat.

ASSET RESTRUCTURING, Holdingaktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

H. R. Luxemburg B 34.012.

Die Aktionäre werden hiermit zur

AUSSERORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

der Gesellschaft eingeladen, die am 31. Januar 2002 um 14.30 Uhr in Luxemburg, am Gesellschaftssitz, mit folgender Tagesordnung stattfindet:

Tagesordnung:

1. Vorlage des Jahresabschlusses und der Berichte des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars
2. Genehmigung des Jahresabschlusses sowie Ergebnisuweisung per 31. Mai 2001
3. Entlastung des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars

4. Neuwahlen
5. Verschiedenes
I (00027/534/16)

Der Verwaltungsrat.

ISNY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 30.285.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *1^{er} février 2002* à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2001
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
5. Divers.

I (00050/795/16)

Le Conseil d'Administration.

LUNA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 27.700.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le *14 février 2002* à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 14 décembre 2001 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

I (05208/795/14)

Le Conseil d'Administration.

KESERA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 30.208.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *1^{er} février 2002* à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2001
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (05206/795/14)

Le Conseil d'Administration.

B.O.P. S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 54.607.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *1^{er} février 2002* à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire

4. Nominations statutaires
5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
6. Divers.

I (00058/795/17)

Le Conseil d'Administration.

PERDIGAO OVERSEAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2018 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 28.578.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra au 19, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 18 janvier 2002 à 9.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Soumission et approbation du rapport du Conseil d'administration.
2. Soumission et approbation du rapport du Commissaire aux Comptes.
3. Soumission et approbation des comptes de l'exercice 2000.
4. Affectation du résultat.
5. Décision à prendre sur la dissolution de la société conformément aux dispositions de l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
6. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
7. Divers.

II (00003/509/18)

Le Conseil d'Administration.

SOCIETE INTERNATIONALE DE RECHERCHES TECHNIQUES 'SIRTEC' S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 17.549.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 21 janvier 2002 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 septembre 2001
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

II (05191/795/14)

Le Conseil d'Administration.

UTRIBAT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 52.267.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 21 janvier 2002 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 30 septembre 2001, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 30 septembre 2001.
4. Décision sur la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 sur la législation des sociétés.
5. Divers.

II (05192/005/16)

Le Conseil d'Administration.

F.A.M. PERSONAL FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2951 Luxembourg, 50, boulevard J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 72.628.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

qui aura lieu le lundi 21 janvier 2002 à 10.30 heures, dans les locaux de BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG, sis 50, avenue J.F. Kennedy à L-2951 Luxembourg.

Ordre du jour:

1. Présentation et approbation du rapport de gestion du conseil d'administration sur l'exercice clôturé au 30 septembre 2001;
2. Présentation et approbation du rapport du réviseur d'entreprises sur l'exercice clôturé au 30 septembre 2001;
3. Présentation et approbation des comptes annuels au 30 septembre 2001;
4. Affectation des résultats de l'exercice;
5. Décharge à donner aux administrateurs;
6. Renouvellement / remplacement / nomination de mandats d'administrateurs;
7. Renouvellement du mandat du réviseur d'entreprises;
8. Divers.

Pour pouvoir assister ou être représentés à l'assemblée générale, les propriétaires d'actions au porteur devront faire part de leur désir d'assister à l'assemblée et effectuer le dépôt de leurs actions aux guichets des agences de BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG cinq jours francs au moins avant la réunion.

Les actionnaires en nom seront admis sur justification de leur identité, à condition d'avoir, cinq jours francs au moins avant la réunion, fait connaître leur intention de prendre part à l'assemblée.

II (00006/584/25)

Le Conseil d'Administration.

F.A.M. FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2951 Luxembourg, 50, boulevard J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 72.491.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

qui aura lieu le lundi 21 janvier 2002 à 10.00 heures, dans les locaux de BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG, sis 50, avenue J.F. Kennedy à L-2951 Luxembourg.

Ordre du jour:

1. Présentation et approbation du rapport de gestion du conseil d'administration sur l'exercice clôturé au 30 septembre 2001;
2. Présentation et approbation du rapport du réviseur d'entreprises sur l'exercice clôturé au 30 septembre 2001;
3. Présentation et approbation des comptes annuels au 30 septembre 2001;
4. Affectation des résultats de l'exercice;
5. Décharge à donner aux administrateurs;
6. Renouvellement / remplacement / nomination de mandats d'administrateurs;
7. Renouvellement du mandat du réviseur d'entreprises;
8. Divers.

Pour pouvoir assister ou être représentés à l'assemblée générale, les propriétaires d'actions au porteur devront faire part de leur désir d'assister à l'assemblée et effectuer le dépôt de leurs actions aux guichets des agences de BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG cinq jours francs au moins avant la réunion.

Les actionnaires en nom seront admis sur justification de leur identité, à condition d'avoir, cinq jours francs au moins avant la réunion, fait connaître leur intention de prendre part à l'assemblée.

II (00007/584/25)

Le Conseil d'Administration.